

EST DU QUÉBEC Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Murdochville, Carleton, Sept-Iles, Port-Cartier, Baie-Comeau, Hauterive

Les élections municipales dans nos régions

Côte-Nord

Fermont
Trois personnes se disputent le siège du conseiller sortant Jean-Paul Normand. Soit Fernand Ayotte, Roland Saint-Pierre et Robin Bélanger.

Sacré-Coeur
Les conseillers sortants Marius Harvey et Pierre-Paul Gravel n'ont pas daigné se représenter et personne d'autre non plus.

Tadoussac
Le maire Octave Caron et les conseillers Jean-Paul Harvey, Léonce Hovington et Jean-Louis Brisson ont été réélus sans opposition.

Grandes-Bergeronnes
M. Jacques Girard s'est fait élire maire sans opposition en remplacement du maire sortant, Jacques Gagnon, Larry Ross et Gaétan Boucher ont été élus conseillers sans opposition tandis que Gaétan Boucher et Charles Larouche se feront la lutte.

Sault-au-Mouton
Le maire sortant, Annette Bouchard, affrontera Béatrice Maltais et Pierre Jourdain. Donald Perron, Robert Létourneau et Martin Jourdain ont été élus au conseil sans opposition. Il y aura lutte entre Laurent Gagné et André Renaud, conseiller sortant, entre Thimée Hovington et Daniel Bouchard, entre Charles-Edouard Tremblay et Yvon Bouchard.

Saint-Paul-du-Nord
Le maire sortant, Benoît Giroux, réélu sans opposition de même que les conseillers Paul-André Tremblay, Charles-Edouard Martel, Yvonne Tremblay et Henri Tremblay. Il y aura lutte entre Tadeat Dugas, Roger Tremblay et Maurice Bouchard, entre Charles-Auguste Tremblay et le conseiller sortant Léo-France Lévesque.

Sainte-Anne-de-Portneuf
Le maire Renaud Desmeules a été réélu sans opposition. Clarisse-Hilaire Gagnon et Normand Fortin se feront la lutte. De même que le conseiller sortant Paul Turcotte avec Hygan Tremblay et Cyrille Fortin, le conseiller sortant Laurent Jean et Roger Emond.

Sainte-Tré-de-Colombier
Le maire sortant, Albert Bouchanne, affrontera Flavius Bérubé et Willy Tremblay. Le conseiller sortant Gilles Maltais fera la lutte à Roland Tremblay, le conseiller sortant Gabriel Sirois à Guy Talbot, Bruno Bourgois à Ghislaine Deschênes, Maurice Lacase à Étienne Imbeault.

Ragueneau
Le maire sortant Conrad Ouellet aura pour opposants Alcide Morin et Georges-H. Gagné. Jean-Denis Saint-Gelais a été réélu sans opposition. Le conseiller sortant Louis-M. Blanchette affrontera Léopold Therrien, le conseiller sortant Lucien Gauthier affrontera Gilles Gagné, Francine Deschênes fera la lutte à Yvonne Beaudin.

Chute-aux-Outardes
Le maire sortant Gilles Morin affrontera Raynald Gérard, Adrien Jean et Ghislain Tremblay. Le conseiller sortant Jean-Marc Hudon affrontera

Robert Lecourt, Ghislain Gauthier et Jean-Marc Ouellet se feront la lutte ainsi que Laurent Desbiens et Yvon Ouellet. Ont été élus sans opposition Raynald Cantin et Germaine Boisclair.

Pointe-aux-Outardes
Réélection sans opposition du maire Serge Bouchard. Le conseiller sortant Gilles affrontera Alcide Desbiens, de même que Armand Lévesque affrontera François Leduc. Alain Marin a été réélu sans opposition.

Pointe-Lebel
Il y aura lutte entre les conseillers sortants Roger Murray et Gisèle-M. Charette et Roger Provencher et Léo Caron. Jean-Claude Cassista affrontera Jean-Marc Arsenaud.

Fraïquelin
Le maire Clément Bourque et les conseillers Magella Cyr, Réjean Bourque et Marcel Tremblay ont été réélus sans opposition.

Godbout
Ont été réélus sans opposition les conseillers sortants Jeannot Morin, Édouard Lévesque et Raymond Bacon ainsi que Gaétan Chassé.

Baie-Trinité
Le maire sortant Gérard Chouinard affrontera Charles-Albert Jourdain. Les conseillers sortants Louis Roussy, Pierre Chiasson et Jacques Ringuette affronteront, respectivement, Rodrigue Gagné, Angélique Paquette et Yolande Comeau.

Rivière-Pentecôte
Il y aura lutte entre le maire sortant Oscar Bernier et Marcel Gauthier, entre Charles-Émile Pelletier et Julien Bolduc, entre Raymond Bezeau et Jean-Marc Bourque. Ont été élus sans opposition Claire Langevin et Lise Paquette.

Gallix
Léo Méthot a été élu sans opposition à la mairie en remplacement de Jean-Claude Picard qui ne se représentait pas. Robert Menier et Charles Poirier ont été élus sans opposition. Il reste deux sièges à pourvoir, pour le village, qui n'ont retenu l'attention de personne.

Moisie
Le maire sortant Ronald Poulain affrontera Raymond Breteau, Liliane Marcoux et Lucien Pelletier, Jean-Marc Saint-Gelais et Charles Gallant se feront la lutte.

Rivière-du-Tonnerre
Le maire sortant Réjean Boudreau affrontera Julien Bourque. Les conseillers sortants Alphonse Bezeau et Norbert Bouchard affronteront, respectivement, Étienne Francis et Mary Quessy. Jean-Luc Bond a été élu sans opposition.

Rivière-Saint-Jean
John Chesun a été élu à la mairie sans opposition en remplacement du maire Jean-Guy Deroy qui ne se représentait pas. Le conseiller sortant Réal Levasseur fera la lutte à Ludovic Beaudin. Wilden Girard et Raynald Beaudin ont été réélus sans opposition.

Longue-Pointe-de-Mingan
John Collin et Pierre Cousineau se feront la lutte au siège de maire

autrefois occupé par feu Cid Leblanc. Michel Colin, conseiller sortant et maire suppléant, fera la lutte à Réjean Burgess. Jean-Marie Vilbert, conseiller sortant, fera la lutte à Mario Collin et Charles Cavanagh. Alain Albert, Jacynthe Bond, Céline Loiselle et Jerry Bond se disputent l'autre siège de conseiller à pourvoir.

Comté de Matapédia

Causapscal
M. Ferdinand Didier junior est élu sans opposition à la mairie, de même que les conseillers Lucien Bouchard, André Lavoie, Gérard D'Amours, Rita Beaulieu et Gilbert Banville. Il y a cependant élection au siège no 2, entre Léo Boily et André Tanguay.

Fleuriault
Le maire sortant Bertrand Caron affrontera l'ex-conseiller Charles Eugène, pendant qu'au siège no 4, le conseiller sortant Yvon Fournier affrontera Gaétan Deschênes. Au siège no 5, Jean-Yves Rioux affrontera Denis Marchand, alors qu'au siège no 6, Gérard Rioux sera opposé à Myrta Francoeur.

Lac-au-Saumon
Le maire sortant Alphonse Richard affrontera Jean-Guy Gagnon, de même que le conseiller sortant Philippe Lapierre fera face à M. Raymond Bouchard. Deux nouveaux candidats au siège no 2, soit Ghislaine Lessard, Jean-Marc Paquet et Robin Michaud. Également trois nouveaux au siège no 3, soit Madeleine Gonthier, Marcel Lévesque et André Couturier.

Saint-Charles-Garnier
Le maire sortant J.-André Briand est réélu sans opposition, et trois nouveaux conseillers sont également élus sans opposition, soit Daniel Nadeau, Magella Gagnon et Olivette Garon.

Saint-Cléophas
Le maire sortant Antoine Gagnon fera face à Bertin Bellavance. MM. Alphonse Gauvin, Marcel Desjardins et Paul-Émile Joubert sont élus sans opposition aux postes de conseillers.

Saint-Damase
Le maire sortant Ovide Lavoie est réélu sans opposition, ainsi que le conseiller sortant Adalbert Landry. Le conseiller sortant Siméon Sénéchal fera cependant face à Robert Caron, pendant que Raoul Dubé fera la lutte à Adrien Morin.

Saint-Donat
Le maire sortant Étienne Caron fera la lutte à Sylvain Hallé. Aux postes de conseillers, MM. Gilles Roy, Jean-Guy Morissette et Antonio Hallé sont élus sans opposition.

Sainte-Flavie
Le maire sortant Léon Gaudreault est réélu sans opposition. Alphonse Ross, Yvan Bernier et Roland Landry sont également élus sans opposition aux postes de conseillers.

Comté de Rimouski

Bic
L'ex-conseiller Francis Gagné est élu sans opposition à la mairie. Les conseillers Aurélien Gagné, Nelson Dumais et Rémi Cimon sont également élus sans opposition.

Esprit-Saint
M. Laval Mailloux est élu à la mairie sans opposition, ainsi que les conseillers Léonard Gauvin, Laurent Ouellet, André Boucher, Jean-Claude Côté et Yolande Morin.

Luzeville
Le maire Laurentin Boulanger est réélu sans opposition, ainsi que les conseillers Alain Pouliot et Francis Desrosiers. Au siège no 3, il y aura élection entre MM. Noël Bérubé, Charles-Yvon Gagnon et Robert Côté, pendant qu'au siège no 6, la lutte se fera entre M. Émile Michaud et Mme Nicole Gaudreault.

Mont-Lebel
M. Michel Gagné a été élu sans

Natashquan
C'était jour de fête, hier soir, dans le pays de Gilles Vigneault. Le désistement de Rosaire Landry et de son équipe, au moment du dépôt du bulletin, a permis la réélection sans opposition de la maire sortante, Raymond Poirier, et de son équipe

Comté de Matapédia

et Léopold Langelier sont élus sans opposition comme conseillers.

Sainte-Angèle-de-Mérici
Le maire sortant Viateur Normand est réélu sans opposition, alors que Gérard Drapeau, Rita Plante et Pierre-Antoine Gauthier feront face à Fernande Ouellette, Gérard Ross et Rodrigue Perreault aux postes de conseillers.

Saint-Benoît-Joseph-Labre
Le maire sortant Théodore Gagné fera face à Rosaire Dumais, alors qu'au siège no 1, le conseiller Léon Laplante fera face à Françoise Côté et Philippe Couture. Trois nouveaux candidats au siège no 2, soit Ghislaine Lessard, Jean-Marc Paquet et Robin Michaud. Également trois nouveaux au siège no 3, soit Madeleine Gonthier, Marcel Lévesque et André Couturier.

Saint-Charles-Garnier
Le maire sortant J.-André Briand est réélu sans opposition, et trois nouveaux conseillers sont également élus sans opposition, soit Daniel Nadeau, Magella Gagnon et Olivette Garon.

Saint-Cléophas
Le maire sortant Antoine Gagnon fera face à Bertin Bellavance. MM. Alphonse Gauvin, Marcel Desjardins et Paul-Émile Joubert sont élus sans opposition aux postes de conseillers.

Saint-Damase
Le maire sortant Ovide Lavoie est réélu sans opposition, ainsi que le conseiller sortant Adalbert Landry. Le conseiller sortant Siméon Sénéchal fera cependant face à Robert Caron, pendant que Raoul Dubé fera la lutte à Adrien Morin.

Saint-Donat
Le maire sortant Étienne Caron fera la lutte à Sylvain Hallé. Aux postes de conseillers, MM. Gilles Roy, Jean-Guy Morissette et Antonio Hallé sont élus sans opposition.

Sainte-Flavie
Le maire sortant Léon Gaudreault est réélu sans opposition. Alphonse Ross, Yvan Bernier et Roland Landry sont également élus sans opposition aux postes de conseillers.

composée de Denise Noël, Léo Emond, Pierrette Emond, Dona Lisa, Léa Bourgeois et Raymond Hounsell.

Baie-Johan-Beetz
Le maire sortant Marcel Bourque et les conseillers Jean-Marie Tanguay, Pierre Bourque et Maurice Deraps ont été réélus sans opposition.

Sainte-Florence

Le maire sortant Edgar Plante est réélu sans opposition. MM. Roland Landry et Robert Beaulieu sont également élus sans opposition, pendant qu'au siège no 1, Eugène Gagnon, Roger Michaud et Odile Morin se font la lutte, et au siège no 4, le conseiller sortant Émile Normand fera face à Albert Lepage.

Saint-Gabriel
Le maire sortant Louis Dupéré est réélu sans opposition. Daniël Plante, Francine Lévesque-Brochu et Fernande Banville sont également élus sans opposition aux postes de conseillers.

Sainte-Isabelle
Le maire sortant Charles-Aimé Fournier est réélu sans opposition. Mme Jean-Baptiste Fournier, Fernand Lefrançois et Benoît Thériault feront la lutte à Jacques Robert, Raymond Thériault et Fernand Guimond.

Saint-Jacques-le-Majeur-Causapscal
Le maire sortant Léonard Gagnon est réélu sans opposition. Les conseillers Bertrand Bergeron et Claude Rivard sont également réélus sans opposition, mais au siège no 1, le conseiller sortant Louis-Gérard Boudreau fera la lutte à Laurent Marquis.

Saint-Jean-Baptiste
M. Gaétan Dubé est élu sans opposition à la mairie, alors qu'aux postes de conseillers, MM. Jean Audet, Antoine Gagnon, André Caouette et Robert Desjardins sont également élus sans opposition.

Sainte-Jeanne-d'Arc
Le maire sortant Jean-Guy Lévesque est réélu sans opposition. Sont également élus sans opposition les conseillers Benoît Lévesque, Armand Beaulieu et Daniel Ouellet.

Saint-Joseph-de-Lepage
Le maire sortant Yvon Morissette est réélu sans opposition. Sont également élus sans opposition les conseillers Yvan Chamberland, Magella Roussel et Gérard Corbin.

Saint-Léon-le-Grand
Le maire sortant Euloge Laplante est réélu sans opposition, ainsi que les

Aguansih
C'est seulement dimanche prochain que se feront les mises en candidature car la présidente d'élection, Mme Normande Blais, ignorait que c'était hier. Léo Rochette, Rosaire Chevrail et Jean-Yves Blais, tous trois conseillers, devront remettre leur siège en jeu.

conseillers Laurent Robichaud, Gaétan Bérubé et Jean Laliberté.

Sainte-Marguerite
Le maire sortant Philippe Marquis est réélu sans opposition. Sont également élus sans opposition aux postes de conseillers Denis Thériault, René Landry, Léonard Durette et Ghislain Thériault.

Sainte-Marie-de-Sayabec
Le maire sortant Marcel Belzile affrontera Charles-Eugène Desjardins. Aux postes de conseillers, Irène Thériault, Patrice Marcoux, Elphège Pelletier et Raymond Thibault feront face à Fernand Ouellet, Laurent Lavoie, Jean-Marie Plourde et Philippe Pineault.

Saint-Moise
Le maire sortant Robert Sirois affrontera Gérard-Guy Gagné. Au siège no 2, Jean-Marie Dubé est élu sans opposition, pendant qu'au siège no 4, le conseiller sortant Patrick Courcy affrontera Gemma Chamberland.

Saint-Raphaël-d'Alberville
Élu sans opposition, Conrad Chabot remplacera Fernand Thériault à la mairie. Lise Chabot, Jean-Marie Raymond et Carmelle Pineault sont également élus sans opposition aux postes de conseillers.

Saint-Tharcisius
Le maire sortant Jean-Paul Simard est réélu sans opposition. Au siège no 4, le conseiller sortant affrontera Thérèse Roussel et Rosien Arguin, pendant qu'aux sièges no 5 et no 6, les conseillers sortants Armand Pelletier et Ghislain Cassista affronteront Albert Cassista et Roger Lévesque.

Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
Le maire sortant Robert St-Gelais est réélu sans opposition. Les conseillers Laurent Dechamplain et Gérard Carré sont également réélus sans opposition, pendant qu'au siège no 3, Diégène Dumont affrontera Émilien Dechamplain.

Val-Brillant
Le maire sortant Jean-Baptiste d'Amours affrontera Gérard Morin. Les conseillers sortants Réjeanne Caron, Yvonne Nicole et Jean-Guy Pelletier affronteront pour leur part Léo Dubé, Germain Perron et Fernand Bélanger.

Jacques Pineau et Jean-Yves Roy sont également élus sans opposition.

Sainte-Blandine
Un nouveau maire, Richard Michaud, est élu sans opposition, ainsi que les conseillers Albéric Proulx, Marc Vincent et Marie-Marthe Dionne-Fillion. Au siège no 3, il y aura élection entre MM. Ludovic Marquis et Normand Vézina.

Saint-Eugène-de-Ladrière
M. Émile Berger est réélu sans opposition à la mairie, ainsi que les conseillers André D'Astous et Jean-Yves Michaud. Il y aura élection au siège no 3, entre Mme Jacqueline Deschênes et Charles-Eugène Caron.

Saint-Fabien
Le maire Emmanuel Roy est réélu sans opposition pour un 9e mandat. Il y aura élection au siège no 3 entre MM. Jean-Paul Jean et Gabriel Morin, au siège no 4 entre MM. Viateur Cloutier et Raymond Rioux, et au siège no 5, entre MM. Jean-Noël Boulanger et Joseph-Étienne Jean.

Sainte-Luce
Le maire Philippe Desrosiers est réélu sans opposition, alors que les

conseillers Bertrand Ouellet, Marcel Vignola et Réal Gagnon sont aussi élus sans opposition.

Saint-Marcellin
Il y aura élection entre le maire sortant Lionel Corbeil et Laurent Deschênes, alors que les conseillers Charles-Henri Lévesque, Roland Lavoie et François Deschênes feront face à Harold Morin, Mme Yvon Lévesque et Denis Carmel.

Sainte-Odile-sur-Rimouski
Le maire sortant Jean-Guy Lavoie est réélu sans opposition, alors que MM. Daniel Trottiert, Bruno Joubert et Robert St-Pierre sont également élus sans opposition.

Saint-Valérien
Le maire Bernardin Beaulieu est réélu sans opposition, ainsi que les conseillers Rodrigue Beaulieu et Jean-Paul St-Pierre, alors qu'il y aura élection au siège no 6, entre Normand Côté et Berthier D'Amours.

Trinité-des-Monts
Le maire sortant Gaétan Proulx est réélu sans opposition, ainsi que les conseillers Roch-Gilles Proulx, Luc Brillant et Denis Ouellet.

Programme provincial d'efficacité énergétique OU... programme fédéral de remplacement du pétrole ?

843-7765

En composant ce numéro de téléphone, à l'usage des abonnés du Québec métropolitain (rive nord), un spécialiste d'Hydro-Québec pourra répondre à vos demandes d'informations sur ces deux programmes. En ce qui concerne les abonnés d'autres endroits, on est prié de composer le numéro du bureau d'affaires local, qui apparaît sur la facture d'électricité ainsi que dans l'annuaire téléphonique.



LOCAL A LOUER
DISPONIBLE MAI PROCHAIN

Centre Ville de Québec

Boutiques
450 p.c. et plus

Articles de sport
Vêtements pour dames
Parfums Cosmétiques
Salon de coiffure
Agence de voyage, etc...

COMPLEXE
PLACE JACQUES-CARTIER
320, St-Joseph est, Québec
(Face au Holiday Inn)
Tél.: 525-4763 - 525-4931
76% déjà loué

TÉLÉGRAMME

Déménagement Paradis Ltée
Ville de Québec
À l'attention de Lise Bellehumeur et Monique Gouin
Nos meubles sont arrivés tel que prévu - arrêt -
Aucun endommagement - arrêt - Le chauffeur et
les déménageurs furent très professionnels
courtois et serviables - arrêt - Merci infiniment -
Marie et Jean-Pierre

Membre de
ALLIED VAN LINES
"Les déménageurs plus prudents"
À votre service depuis 1910

ESTIMATION GRATUITE

Là où commence l'acheminement d'un bon déménagement...

Déménagement Paradis Ltée,
275, rue Paradis
Québec, P.Q.

Tél.: 683-2931

Les élections municipales dans nos régions

Comté de Beauce

L'Enfant-Jésus

Le maire sortant Jean-Guy Lessard affronte Yves Giguère, et les conseillers sortants Michel Lessard et Paul-Marcel Nadeau font face à Mme Nicole Bertrand et Mme Nicole Earl-Jacob. Pour sa part, le conseiller sortant Jacques Perreault est réélu sans opposition.

Saint-Victor village

Le maire sortant Jean-Rock Bureau est réélu sans opposition, tout comme les conseillers Richard Bolduc et Réal Boucher élus sans opposition. Roland Poulin affronte Laurier Couture.

Lac-Poulin

Le maire sortant Anicet Busque est réélu sans opposition tout comme le conseiller sortant Gilles Gilbert. Pour leur part, les conseillers sortants Jean Rhéaume et Jean-Nicolas Roy affrontent René Dubois et Roger Rancourt.

Scott-Jonction

Le maire sortant Laurendeau Rhéaume affronte Gilles Langevin, alors que Mme Hélène Renaud-Chabot est élue sans opposition. Armand Drouin et Mme Thérèse Grégoire-Hébert font la lutte aux conseillers sortants Lucien Pomerleau et Simon Côté.

Saint-François-Est

Le maire sortant Denis Poulin affronte Donald Boulanger. Les conseillers sortants Roland Poulin, Rosaire Gagné et Charles-Henri Jacques sont réélus sans opposition.

Saint-Séverin

Le maire sortant Camil Lehoux fait face à Gérard Faucher, et le conseiller sortant Jacques Vachon est réélu sans opposition, tout comme le nouveau venu Yvan Lessard. Pour sa part, le conseiller sortant Jacques-André Cloutier fait face à Marc-Henri Thivierge.

Saint-Joseph paroisse

A la mairie Bernard Létourneau et Narcisse Giguère se font la lutte. Le conseiller sortant Armand Vachon est réélu sans opposition, tout comme le nouveau venu Rénéald Lagrange, alors que Yvon Gilbert fait face au conseiller sortant Marcel Giguère.

Saint-Côme Kennebec

Le maire sortant Côme Fortin affronte Gérard Duquet puis Yvon Landry et Jean-Gilles Dumas sont élus conseillers sans opposition. Michel Pomerleau et Richard Poulin se font la lutte.

Saint-Honoré paroisse

Le maire sortant Jean-Luc Quirion affronte Denis Champagne et le conseiller sortant Clermont Carner fait face à Irenée Poirier. Le conseiller Georges-Edouard Quirion est élu sans opposition.

Saint-Georges paroisse

Le maire sortant Pierre-Marie Bolduc et les conseillers Emile Gilbert et Gilles Roy sont réélus sans opposition. Jean-Guy Busque affronte le

conseiller sortant Jean-Pierre Lebreux.

Aubert-Gallion

A la mairie Réjean Dutil est élu sans opposition, tout comme le conseiller Gilles Veilleux, et les conseillers sortants Fernand Labbé et Denis Veilleux, alors que Richard Beaudoin et Oliva Poulin se font la lutte.

Saint-Philibert

Le conseiller sortant Germain Létourneau est réélu sans opposition, puis André Giroux et Germain Loignon se font la lutte.

Saint-René

A la mairie Arthur Boutin, Richard Maheu et Mme Marie-Paule Charron se font la lutte. Les conseillers Berthier Grondin et Gaëtan Mercier sont réélus sans opposition, tout comme le nouveau venu André Poulin.

Saint-Gédéon village

Le maire sortant Paul-Eugène Quirion est réélu sans opposition. Pierre Bégin est élu, puis Roger Breton, Gilles Tanguay et Pascal Lachance se font la lutte tout comme Jean-Claude Mercier et Claude Deblois.

Saint-Gédéon paroisse

Le maire sortant Roger Lachance est réélu sans opposition tout comme le conseiller Arlene Roy. Le conseiller sortant Damien Lachance affronte Marcel Moisan puis André Nadeau et Marcel Matthieu se font la lutte.

Saint-Robert

Le maire sortant Alfred Lachance affronte Antoine Gaulin, alors que René Quirion et Germain Nadeau font face aux conseillers sortants Denis Doyon et Alfred Vachon. Le conseiller sortant Bernadin Lescomb est réélu sans opposition.

Saint-Benoît

A la mairie Jean-Luc Rancourt est élu sans opposition, tout comme le conseiller sortant Camille Poulin et le nouveau venu Roland Fecteau. Pour sa part, le conseiller sortant Jean-Thomas Poulin affronte Rosaire Poulin.

Saint-Elzéar paroisse

A la mairie, Normand Berthiaume est élu sans opposition, tout comme les conseillers Ghislain Lachance, Mario Giguère et Maurice Nadeau.

Saint-Alfred

A la mairie Marc-André Gilbert est élu sans opposition tout comme le conseiller Léonce Veilleux. Pour leur part les conseillers sortants Grégoire Poulin et André Toulouse ont été réélus sans opposition.

Saint-François-Ouest

Les conseillers sortants Roger Lessard et Yves Thibodeau ont été réélus sans opposition.

Saint-Victor paroisse

A la mairie, Lucien Matthieu a été élu sans opposition tout comme

les conseillers Benoit Prévost et Michel Bolduc, ainsi que le conseiller sortant Gaëtan Jacques.

Sainte-Hénédiène

Le maire sortant Hector Gagné et les conseillers sortants Ronald Boutin et Bernard Bernier ont été réélus sans opposition, tout comme le nouveau venu Robert Dutil.

Saint-Bernard village

A la mairie, Ernest Berthiaume a été élu sans opposition tout comme les conseillers Réal Gingras et Rodrigue Betty, puis le conseiller sortant Léo Laplante.

Saint-Bernard paroisse

Le maire Damien Guay et le conseiller Conrad Giroux ont été réélus sans opposition, alors que Bertrand Blais et Paul Champagne ont été élus sans opposition.

Taschereau-Fortier

Le maire sortant Edgar Demers a été réélu sans opposition tout comme le conseiller Clément Grégoire et les nouveaux venus Wilfrid Fournier et Martin Leclerc.

Tring-Jonction

A la mairie Raoul Turcotte a été élu sans opposition tout comme les conseillers Jean-Guy Lessard, Clément Dodier et Gaëtan Gravel.

Saint-Odilon

Le maire sortant Gaëtan Pouliot a été réélu sans opposition tout comme les nouveaux conseillers Gérard O'Connor, André Drouin et Yves Cloutier.

Saint-Jules

Le maire sortant Jean-Laurier Cloutier a été réélu sans opposition tout comme les conseillers André Cliche et Benoit Brunelle, ainsi que le nouveau venu Gaëtan Cloutier.

Saints-Anges

Le maire sortant Elphège Turmel a été réélu sans opposition, tout comme le conseiller sortant Auguste Perreault et les nouveaux venus Jean-Marc Fontaine et Gilbert Grenier.

Saint-Elzéar village

Le maire sortant Paul-Eugène Vachon et les conseillers sortants Fernand Guay, Claude Leblond et Henri Berthiaume ont été réélus sans opposition.

Saint-Frédéric

Le maire sortant Jean-Denis Poirier a été réélu sans opposition tout comme le conseiller sortant Louis Lessard et le nouveau venu André Grenier.

Saint-Joseph-des-Érables

Le maire sortant Clément Gagné et le conseiller sortant Clément Cliche ont été réélus sans opposition, tout comme les nouveaux conseillers Michel Lambert et Jacques Lessard.

Saint-Jean-de-la-Lande

Les conseillers Pierre-Ange Turcotte, Germain Guenette et Henri-Georges Roy ont été réélus sans opposition.

Courcelles

Le maire sortant Donat Gallant et les conseillers sortants Grégoire Campeau, Luc Bélanger et Réal Ferland ont été réélus sans opposition tout comme le nouveau venu Gaëtan Patry.

Linière

A la mairie Germain Bélanger a été élu sans opposition, tout comme les conseillers sortants Eugène Bélanger et Raymond Bouchard ainsi que le nouveau venu Emile Beaudoin.

Notre-Dame-des-Pins

Le maire sortant Ernest Veilleux a été réélu sans opposition tout comme les conseillers Gaston Poulin, François Gilbert et Mario Rancourt.

Saint-Simon-les-Mines

Le maire sortant Charles-Auguste Quirion et les conseillers Emilien Poulin, Clermont Poulin et Michel Poulin ont été réélus sans opposition.

Saint-Honoré village

Les conseillers sortants Claude Gosselin et Mme Ginette B. Morin ont été réélus sans opposition.

Saint-Théophile

Les conseillers sortants Marc Caouette et Gaston Vigneault ont été réélus sans opposition.

La Guadeloupe

Le maire sortant Réal Roy et les conseillers sortants Charles-Eugène Poulin, Gaëtan Veilleux et Benoit Faucher ont été réélus sans opposition.

Sainte-Clothilde

Le maire sortant Maurjce Prévost

Comté de Lotbinière

SAINTE-CROIX — Saint-Flavien, village, Laurier-Station, Dosquet, Saint-Edouard, Joly, Val-Alain, Saint-Patrice, paroisse, Leeds canton. Les jeux sont faits. Dimanche, le 1er novembre, il y aura élection à la mairie dans chacune de ces huit municipalités.

Même le préfet du comté, Maurice Faucher, maire de Joly, voit son siège contesté. M. Faucher était membre du comité de consultation Lévis-Lotbinière pour la création des MRC (municipalités régionales de comté). C'est Germaine Malo qui convoite le poste.

A Manseau, par ailleurs, le maire sortant, Normand Provencher, n'a encore trouvé personne pour le remplacer. Pourtant, M. Provencher avait annoncé depuis quelque temps déjà sa décision de quitter la scène municipale.

Deux autres municipalités manquent aussi de candidats pour un poste de conseiller. Il s'agit de Saint-Jacques-de-Leeds et de Dosquet. A ce dernier endroit, un candidat s'est présenté un peu après 14h hier. A cause du retard, la candidature n'a pas été retenue. Il y aura nouvelle séance de mises en candidature.

Avant de donner le tableau de chacune des municipalités, signalons que Sainte-Françoise et la paroisse de Saint-Sylvestre reçoivent aujourd'hui seulement les mises en candidature.

Joly

En plus des élections à la mairie, il y aura élection entre Gaston Côté et Bernard Fortier, deux nouveaux venus chez les conseillers. Deux autres sont réélus sans opposition: Jean-Guy Dupont et Yvon Côté.

Saint-Flavien

Jean-Paul Bernatchez fera la lutte au maire sortant Jean-Guy Desrochers. France Nadeau convoite le poste du conseiller sortant Jacques Bédard. Enfin, René Rivard et Gilbert Charest se disputent un siège vacant.

Val-Alain

Fred Charbonneau, conseiller sortant, se présente contre le maire Maurice Labonté. Maurice Guillemette, un nouveau venu, convoite le poste de Maurice Marcotte. Deux nouveaux conseillers sont élus sans opposition. Il s'agit de Laurent Drolet et de Michel Lessard.

Saint-Edouard

Le maire Yves Laroche a de l'opposition. C'est Gilles Drouin qui convoite le poste. Il y aura aussi

et les conseillers Wilfrid Grenier et Raymond Bolduc réélus sans opposition.

Saint-Evariste

Le maire sortant Henri-Georges Veilleux et les conseillers sortants Emilien Boulanger, Bertrand Carrier et Rénéald Lessard, ont été réélus sans opposition.

Saint-Martin

Le maire sortant André Paquet et les conseillers sortants Réjean Thibodeau, Philippe Longchamps et Yvon Gilbert ont été réélus sans opposition.

Saint-Ephrem village

Les conseillers sortants Jean-Paul Toulouse et Bertrand Poulin ont été réélus sans opposition.

Saint-Ephrem paroisse

Le maire sortant Marc Plante et le conseiller sortant Alphonse Hamel ont été réélus sans opposition tout comme le nouveau venu Sylva Breton.

Saint-Lambert

Un nouveau maire, M. Jean-Paul Bédard, a été élu sans opposition, à Saint-Lambert de Beauce-Nord, où il succède à M. Fernand Boutin. Mais il y aura scrutin, le premier novembre, pour trois postes de conseillers. Conrad Fontaine et Marcel Cauchon, sortants, affrontent Albert Drouin et Bernadette Pelchat. Au siège 6, Denis Lamontagne fait la lutte à Rénéald Couture.

Villeroy

Un nouveau maire, Gilles Bédard, remplace Polycarpe Martineau qui quitte son poste deux ans avant la fin de son mandat. Chez les conseillers, Normand Gervais est élu sans opposition. Denis Perron est réélu.

Manseau

On cherche un candidat à la mairie pour remplacer Normand Provencher qui termine son mandat. Deux candidats, Hervé Thiboutot et Simon Anctil, se feront la lutte chez les conseillers. Deux autres conseillers sont réélus sans opposition. Il s'agit de Pierre Savoie et de Richard Beaulac.

Sainte-Croix, village

Le maire Guy Laflamme est réélu sans opposition. Quatre nouveaux venus chez les conseillers, Pierrette Leclerc-Letellier, Normand Drolet, Germain Roy et Gaston Poirier. Ce dernier complète le terme de Claude Rhéaume. Gérard Fraser, conseiller sortant, remplace Pierre Biron.

Sainte-Croix, paroisse

Aucun changement. Le maire Léo Hamel est réélu. Il en est de même des conseillers Claude Lépine, Roland Garneau et Jean-Paul Lemay.

Saint-Patrice, village

Le maire Léo Fillion est réélu de même que le conseiller Marcel Gagnon. Un nouveau conseiller, Noël Therrien, est élu sans opposition.

Saint-Narcisse

Le maire André Garon est réélu. Chez les conseillers, Georges Boivin est réélu tandis que Magella Samson remplace Gaëtan Larochelle.

Saint-Gilles

A la mairie, Albert Montminy est réélu. Chez les conseillers, deux nouveaux venus: Gérard Mercier et Yves Montminy. Benoit Demers est réélu pour un quatrième mandat.

Saint-Flavien, paroisse

Le maire Claude Cliche reste en poste. Deux conseillers sont réélus: André Côté et Réal Faucher. Guy Dubois est élu sans opposition.

Sainte-Emmélie

Clément Lemay est réélu à la mairie. Roger Hébert conserve son poste de conseiller. Denis Auger est élu sans opposition.

Issoudun

Aucun changement. Adrien Laliberté est réélu à la mairie. Chez les conseillers, Aurèle Couture, Gilles Brousseau et Henri Couture sont réélus sans opposition.

Sainte-Agathe, village

Aucun changement. Réal Laflamme conserve son poste à la mairie. Chez les conseillers, Philippe Turcotte, Eloi Martineau et Marcel Laflamme sont réélus.

Leclercville

Tout le monde reste en poste. Le maire, Robert Boucher, réélu, et les conseillers Jean-Pierre A. Lemay, Jean-Marc W. Lemay et René Héroux, réélus sans opposition.

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Fernande-C. Potvin est réélue à la mairie sans opposition. Chez les conseillers, Egide Lafond est réélu. On remarque deux nouveaux venus: Raymond Latulippe et Gérard-Emile Demers.

Deschailons, village

Le maire Charles Hébert est réélu sans opposition. Chez les conseillers, Gérard Demers est réélu. Richard Tousignant et Michel Dussault sont élus sans opposition.

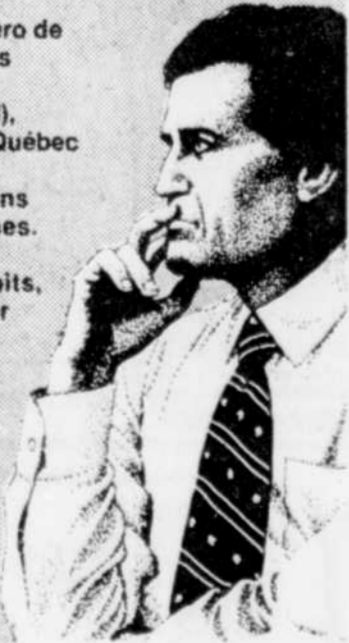
Les Becquets

Le maire Louis-Pierre Roux est réélu. Chez les conseillers, Gilles Demers voit son siège convoité par Claude Durand. Louis Pouliot et Emilien Tousignant sont réélus sans opposition.

Programme provincial d'efficacité énergétique OU... programme fédéral de remplacement du pétrole ?

843-7765

En composant ce numéro de téléphone, à l'usage des abonnés du Québec métropolitain (rive nord), un spécialiste d'Hydro-Québec pourra répondre à vos demandes d'informations sur ces deux programmes. En ce qui concerne les abonnés d'autres endroits, on est prié de composer le numéro du bureau d'affaires local, qui apparaît sur la facture d'électricité ainsi que dans l'annuaire téléphonique.



LOCAL A LOUER
DISPONIBLE MAI PROCHAIN

Centre Ville de Québec

Boutiques
450 p.c. et plus

Articles de sport
Vêtements pour dames
Parfums Cosmétiques
Salon de coiffure
Agence de voyage, etc...

COMPLEXE
PLACE
JACQUES-CARTIER

320, St-Joseph est, Québec
(Face au Holiday Inn)

Tél.: 525-4763 - 525-4931

76% déjà loué

TÉLÉGRAMME

Déménagement Paradis Ltée
Ville de Québec
À l'attention de Lise Bellefleur et Monique Gagnon

Nos meubles sont arrivés tel que prévu - arrêt -
Aucun endommagement - arrêt - Le chauffeur et
les déménageurs furent très professionnels,
courtois et serviables - arrêt - Merci infiniment.

Marie et Jean-Pierre

Membre de

ALLIED VAN LINES

'Les déménageurs plus prudents'

À votre service depuis 1910

ESTIMATION GRATUITE

Là où commence l'acheminement
d'un bon déménagement...

Déménagement
Paradis Ltée,
275, rue Paradis
Québec, P.Q.

Tél.: 683-2931

Lévis, St-Romuald, St-Rédempteur, St-David, St-Etienne, St-Nicolas, Charny, St-Damien, Montmagny, L'Islet, St-Jean-Port-Joli, La Pocatière, St-Pascal

RIVE SUD

Les élections municipales dans nos régions

Comté de Montmagny

Saint-François

Le préfet du comté de Montmagny, M. Jacques Dumas, a été réélu pour un deuxième mandat maire de Saint-François, sans subir d'opposition.

Il y aura cependant élection aux deux sièges venant à échéance, soit au siège 3 entre le conseiller Maurice Lamonde et M. Benoît Thiberge, ainsi qu'au siège 6 entre le conseiller René Blais et Marcel Laflamme.

Berthier-sur-Mer

Le maire Oscar Guillemette a été réélu sans opposition, ainsi que le conseiller Adrien Blais, MM. Raymond-D. Blais et Gustave Dufour ont occupé les deux autres postes vacants.

Cap-Saint-Ignace

Le maire André De La Durantaye aura un adversaire, M. Léandre Boutin. Il y aura également élection au siège 1 entre Mme Ginette Caron et M. Jacques Thibault, ainsi qu'au siège 3 entre le conseiller Dominique Landry et M. Claude Gagné. M. Florent Blanchet a été élu sans opposition au troisième poste laissé vacant.

Lac-Frontière

Il n'y aura pas d'élection cette année à Lac-Frontière, M. Paul-Emile Croteau a été réélu maire sans opposition, de même que le conseiller Joseph Lavergère, et que M. Clermont Deschênes et Paul Lavergère ont été élus aux postes vacants.

Notre-Dame-du-Rosaire

Le maire Joseph Morin a de nouveau été réélu sans opposition, de

nécessaire au siège no 6 entre M. Gilles Veilleux et Mme Mona Blier. Les conseillers Hilaire Caron et Armand Caron ont été réélus sans opposition.

Saint-Apolline

Il y aura élection à tous les postes venant à échéance soit à la mairie où M. Hervé Godbout aura comme adversaire M. Claude Bertrand, ainsi qu'au siège 4 entre MM. Gilles Turcotte et Raymond Boutin, au siège 5 que le conseiller Gaston Blais devra défendre contre M. Gilles Couture, et au siège 6 où M. Raymond Denault aura comme adversaire Mme Jean-Guy Bernard.

Saint-Fabien-de-Panet

Le maire Laurent Lapointe a été réélu sans opposition, de même que le conseiller Lauréat Labrecque. M. Elói Lachance a été élu au deuxième poste de conseiller venant à échéance.

Saint-Paul-de-Montminy

Il y aura élection entre MM. Yvon Moreau et Roch Roy à la mairie laissée vacante par M. Jean-Louis Gaudreau. Le scrutin sera également nécessaire aux trois postes de siège contre M. Carl Blais, et que M. Marius Adam aura comme adversaire Mme Jacqueline Lemieux. Le troisième poste de conseiller opposera MM. Jean-Pierre Talbot et Cyrille Rodrigue.

Saint-Pierre

Le maire Martin Simoneau a été réélu sans opposition, de même que les conseillers Jean-Pierre Rousseau, Pierre Marchand et Mme Francine Trotter.

Les comtés de Beauce Bellechasse, et Dorchester

Sainte-Rose

Le maire sortant Rosaire Roy et les conseillers Lucien Audet et Gérard Boutin, sont réélus alors que le conseiller sortant Jean-Louis Morin et Réal Veer se font la lutte.

Saint-Damien

Le maire sortant Gilles Guillemette est réélu tout comme les conseillers Paul-Emile Fradette et Pierre Laflamme, alors que le conseiller Clément Asselin affronte Gilles Leclerc.

Saint-Camille-de-Lellis

Le maire sortant Lucien Fournier affronte Paul Binet et les conseillers sortants Fernand Roy et Eugène Campagna font face à Jacques Toussaint, tout comme Lionel Laliberté et Claude Fournier.

Saint-Benjamin

Le maire sortant Luc Boulet affronte Mme Marie-Marthe Pépin, alors que Jean Nadeau et Jean-Yves Mathieu font face aux conseillers Martin Poulin et Maurice Lessard. Mme Line Cloutier affronte Paul-André Boulet.

Saint-Cyprien

Le maire sortant Victorien Morissette affronte Mme Colette Fortier et les conseillers Denis Fortier, Germain Chabot et Jean-Marie Lapointe font face à Clovis Bourdon, Réginald Racine et Mme Yolande Cameron.

Sainte-Justine

Le maire sortant le dr Jean-Yves Larochelle et les conseillers Daniel Tanguay et Raymond Marceau sont réélus. Le conseiller sortant Sylvie Fortier affronte Gaston Bédard.

Saint-Léon-de-Standon

Le maire sortant Valère Brousseau fait face à Jules Roy, et les conseillers Lois Vallières et Gonzague Pouliot affrontent Alfred Corveau et le dr Jean Rodrigue. Aussi, Jacques Bisson et Yvonic Audet se font la lutte.

Saint-Louis-de-Gonzague

Le maire sortant Jean-Noël Thibodeau est réélu. Les conseillers Félicien Lajoie, Russell Gagné et Gaëtan Hébert affrontent Arvids Jacques, Irenée Lacroix et Mme Louisa Hébert.

Saint-Anselme paroisse

Le maire sortant Louis-Philippe Allen est réélu sans opposition, tout comme les conseillers Érick Rock Roy et Gilles Tremblay, alors que Léonard Larochelle et Réal Despents se font la lutte.

Sainte-Claire

Le conseiller Marcel Viens est élu sans opposition alors que Charles Marceau et Michel Baillargeon se font la lutte.

Saint-Luc-Dijon

Le maire sortant Gaëtan Gosselin affronte Michel Lanciault, puis Rosaire Jolin, Serge Mercier et Gilles

en remplacement de M. Jean Pelletier. Mme Céline Bélanger a été réélue sans opposition, de même que les conseillers Michel Leblanc et Armand Picard. MM. Marcel Langlois, Louis-Aubert Fortin et Marc Caron ont occupé les sièges laissés vacants.

Boulet font face à Denis Vallières, Mme Mariette Vachon et Clément Vachon.

Saint-Malachie

Le maire sortant Laurier Bélanger est réélu tout comme les conseillers J.-Arthur Healey et Mme Jocelyne Marceau. Pour leur part Henri Fortier et Jean-Noël Lamontagne se font la lutte.

Sainte-Auréli

Le maire sortant Georges Thierreau est réélu tout comme le conseiller Réal Bélanger. De son côté Normand Maheu est élu sans opposition puis Georges Laberge affronte Denis Lepage.

Saint-Zacharie village

Le maire sortant Raoul Gilbert affronte Gérard Chabot, puis Jean-Denis Gagné, Mme Lucille Maheu-Parent et Gaston Grondin font face aux conseillers sortants Frédéric Simoneau, Victor Chabot et Joseph-Arthur Parent.

Saint-Zacharie paroisse

Le maire sortant Paul-Eugène Fecteau affronte Gaston Labbé, alors que les conseillers Paul-Yvon Turgeon et Benoit Gagné sont réélus. Le conseiller sortant Zacharie Larivière fait face à Carol Lebel.

Frampton

A la mairie Roger Patoine et Jean-Guy Fournier se font la lutte tout comme le conseiller sortant Raymond Audet et Richard Dulac. Les conseillers Édouard Dion et Edgar Audet sont élus sans opposition.

Saint-Isidore village

Le maire sortant Paul A. Brochu affronte Raymond-Marie Plante et les conseillers Antonin Paradis et Gervais Fortier sont réélus, tout comme le conseiller Alphonse Guay élu sans opposition.

Sainte-Marguerite

Le maire sortant Jean-Rock Ferland et les conseillers Clément Giroux, Henri Lacasse, Jean-Louis Pouliot, Benoit Marcoux, Léo Lagrange et Gilles Drouin sont réélus sans opposition.

Sainte-Sabine

Le maire sortant Rémi Lantagne est réélu sans opposition, tout comme les conseillers Fernand Carrier, Réal Lamontagne et Mme Raymond Roy tous élus sans opposition.

Honfleur

Le maire Lionel Dion et les conseillers Jacqueline Fournier, Aurélie Beaudoin et Gérard Laliberté ont été élus sans opposition.

Saint-Isidore paroisse

Le maire sortant Adrien Chatigny et les conseillers Jean-Luc Blanchet et Donat Fortier sont réélus sans opposition. Gaston Fecteau affronte le conseiller Valère Deblois.

Comté de Lévis

Saint-Louis-de-Pintendre

Le maire Marcel Fontaine abandonne la scène municipale, le poste est sollicité par M. Gilles Dussault, un conseiller sortant, de même que par Mme Colette Aubert et M. Emilien St-Pierre. Les conseillers Robert Robinson et Gérard Couture ont été réélus. André Auger fut élu également sans opposition.

Saint-Michel

La mairie laissée par M. Rémi Michaud est désirée par MM. Benoit

Gagnon, Maurice Vézina et Louis-Jean Aubert. Le siège 5 est demandé par Roland Gourde et Marc Bouchard. André Giguère a été élu sans opposition.

Saint-Charles (paroisse)

Charles-Eugène Blanchet, maire à Saint-Charles, paroisse, affronte Réal Lamontagne. Au siège 4, Xavier Turgeon et Marcel Gosselin se font la lutte. Réal Leblond et Maurice Bilodeau ont été réélus sans opposition.

Saint-Gervais

Le maire Raymond Boutin af-

fronte M. Pierre Tanguay. Deux nouveaux conseillers ont été élus, hier: Gaëtan Lapierre et Mme Agathe T-Roy. Au siège 5, Adrien Dion et Cyrille Lacasse se font la lutte.

Saint-Raphaël (paroisse)

Michel Michaud fait la lutte au maire sortant, Benoit Therrien. Guy Picard a été réélu conseiller sans opposition, mais il y aura scrutin pour les sièges 5 et 6, où Lucien Roy et Lionel Bouchard font la lutte aux conseillers sortants, Paul Bouffard et Venance Lemieux.

Saint-Raphaël (village)

Jeannine-M. Garant a été réélue maire. Il en fut de même pour les conseillers André Bolduc et Denis Thibault. Un nouveau conseiller a été élu, Denis Veilleux.

Saint-Vallier (village)

Le maire Jean-Raymond Lemieux et les conseillers Benoit Aubé, Gaston Breton et Raymond Corveault ont été réélus. Trois autres ont été élus également sans opposition, André Gagnon, Yolande Tanguay et Denis Roy.

Saint-Vallier (paroisse)

Le maire Paul-Henri Bélanger et les conseillers Paul-Aimé Roy et Denis

L'Homme ont été réélus. Un nouveau, Dany Corveault, fut élu aussi sans opposition.

Beaumont

Réélection des conseillers Marcel Côté et Jean-Claude Turgeon.

Saint-Henri

Roscel Boivin a été réélu conseiller, mais il devra y avoir scrutin au siège 3, où Réjean Brochu et Cécile Gosselin se font la lutte.

Saint-Charles (village)

Le maire Laval Marquis réélu, de même que les conseillers Conrad Paré, Yvan Gravel et Jean-Pierre Gagnon. Georges Bélanger a été élu également sans opposition.

La Durantaye

Le maire Laurent Castonguay et les conseillers Roland Breton, Roger Drapeau et André Morin ont tous été réélus.

Breakeville

Le maire Gilles Boutin réélu de même que les conseillers Jacques Demers et Robert Roy. Noël Gosselin est le nouvel élu.

Comté de Kamouraska

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Il n'y a eu aucune opposition aux administrateurs sortants de charge à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le maire Gaston Huot a donc été réélu, de même que les conseillers Sébastien Frève, Adrien Larose et Ernest Bourgelas.

Saint-Gabriel

Le maire Jean-Claude Lévesque a été réélu sans opposition, de même que le conseiller Bernard Lévesque, MM. Rolland Bouchard et Lionel Milliard ont occupé les deux autres postes vacants à échéance.

Sainte-Hélène

Le maire Clément Morin a été réélu sans opposition, tout comme les conseillers Marcel Lajoie et Gervais Parent. Le troisième poste a été occupé par M. Rémy Chénard.

Saint-Joseph

La mairie sera contestée par deux opposants au maire Louis-Philippe

Chénard, soit MM. Yvan Soucy et Laurent Saint-Pierre. Il y aura également élection au siège no 3 contre le conseiller Basile Ouellet et M. André Saint-Pierre. Les conseillers Henri Bérubé et Bertrand Lapointe ont été réélus.

Saint-Onésime

Le maire Camille Bernier a été réélu sans opposition et Mme Françoise Tremblay-Bouchard a été élue au siège no 5. Il y aura élection au siège no 2 entre MM. André Lizotte et Charles Bois, ainsi qu'au siège no 4 entre MM. Robert Saint-Pierre et Cyprien Lemieux.

Saint-Pascal

Le maire Ernest Ouellet a été réélu pour un troisième mandat sans opposition, à l'administration de la ville de Saint-Pascal. Les conseillers Victor Normand et Guy Laplante ont été réélus. Laurent Gravel, Gilles Soucy et Jean-Louis Pelletier ont été élus sans opposition. Il y aura élection au siège no 5 entre Gérard Barrette et Ghislain Bérubé pour remplacer M. Louis Dubé.

La graisse de frites frappe de nouveau

par Andrée ROY

Les pompiers ne le diront jamais assez: bénis soient les détecteurs de fumée et honnie l'habitude de faire des frites dans des récipients non prévus à cette fin!

Grâce à la présence de deux détecteurs de fumée (et à leur bon fonctionnement) dans son logement, un locataire du 1835 Mgr Plessis a pu évacuer à temps son appartement en feu, dans la nuit de samedi à hier. Le signal strident a aussi éveillé les occupants des logements voisins et permis l'intervention rapide des pompiers de Québec. Ceux-ci ont réussi à circonvenir l'élément destructeur dans l'appartement où il avait pris naissance. Le reste de l'immeuble n'a été affecté que par l'épaisse fumée originant de l'incendie.

Alertés à 2h01 hier, les pompiers dirigés par le chef de division André Simard, ont aidé les locataires de l'immeuble à évacuer les 39 logements sur trois étages ce qui a amené une quarantaine de sapeurs à combattre l'incendie qui s'était déclaré au rez-de-chaussée, dans la cuisine de l'appartement 110. La cause: une casserole de graisse oubliée sur le feu après que le locataire se fut endormi.

L'immeuble, propriété de M. Jacques Huot, du boulevard Pie XII à Sainte-Foy, abritait environ 130 personnes. Toutes, sauf le locataire du no 110, ont pu réintégrer leur logement peu après le départ des pompiers, à 3h08. Les dommages ont été évalués sommairement à une dizaine de milliers de dollars, et aucun blessé n'a été déploré.

Incendie suspect

Par ailleurs, un incendie d'origine suspecte a causé pour environ \$500 de dommages à un mur des immeubles Daco, au 865 de la Reine, à Québec, hier. Appelés à 18h05, les pompiers sont revenus à leur caserne 24 minutes plus tard, après avoir maîtrisé les flammes qui ont pris naissance dans des sacs de vidanges appuyés contre l'édifice de trois étages.

Selon le chef de district Noël Messier, le feu aurait été mis de l'extérieur, peut-être intentionnellement. L'immeuble, qui abritait autrefois les peintures Gidden, est occupé par des commerces aux premier et deuxième paliers, et comprend un logement au troisième.

Programme provincial d'efficacité énergétique ou... programme fédéral de remplacement du pétrole ?

843-7765

En composant ce numéro de téléphone, à l'usage des abonnés du Québec métropolitain (rive nord), un spécialiste d'Hydro-Québec pourra répondre à vos demandes d'informations sur ces deux programmes. En ce qui concerne les abonnés d'autres endroits, on est prié de composer le numéro du bureau d'affaires local, qui apparaît sur la facture d'électricité ainsi que dans l'annuaire téléphonique.



Centre Ville de Québec

Boutiques
450 p.c. et plus

Articles de sport
Vêtements pour dames
Parfums Cosmétiques
Salon de coiffure
Agence de voyage, etc...

COMPLEXE
PLACE JACQUES-CARTIER
320, St-Joseph est, Québec
(Face au Holiday Inn)
Tél.: 525-4763 - 525-4931
76% déjà loué

LOCAL A LOUER
DISPONIBLE MAI PROCHAIN

TÉLÉGRAMME

Déménagement Paradis Ltée
Ville de Québec
À l'attention de Lise Bellemare et Monique Guimont

Nos meubles sont arrivés tel que prévu - arrêt -
Aucun endommagement - arrêt - Le chauffeur et
les déménageurs furent très professionnels
courtois et serviables - arrêt - Merci infiniment -

Marie et Jean-Pierre

Membre de
ALLIED VAN LINES
'Les déménageurs plus prudents'

À votre service depuis 1910

ESTIMATION GRATUITE

Là où commence l'acheminement d'un bon déménagement...

Déménagement Paradis Ltée
275, rue Paradis
Québec, P.Q.
Tél.: 683-2931

Des hauturiers veulent qu'Ottawa reprenne le contrôle des pêcheries

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Excédés par les hausses des coûts des services gouvernementaux du Québec, les capitaines de bateaux de pêche en haute mer de la Gaspésie songent à se regrouper en association et envisagent de demander au fédéral de reprendre la juridiction complète de la pêche.

Cinquante-deux des quelque 120 capitaines hauturiers gaspésiens ont adressé une pétition en ce sens au ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

M. Gilles Joncas, capitaine d'un bateau de pêche en haute mer, a pris l'initiative du mouvement et assume la présidence du regroupement en voie de formation. L'annonce du ministre Garon signifiant que désormais, les pêcheurs paieraient 50 pour 100 des primes d'assurance de leur bateau

semble représenter la goutte d'eau qui a fait déborder le vase du mécontentement des hauturiers.

La pétition présentée au ministre québécois souligne: "Les prix de la glace, de la boîte (conséquences de la nouvelle politique des coûts d'utilisation des entrepôts frigorifiques gouvernementaux), du carburant et des bénéfices marginaux ont augmenté de façon astronomique depuis deux ans. La semaine dernière nous apprenions que les assurances augmenteraient de la moitié et que nous devrions défrayer la moitié de ces coûts."

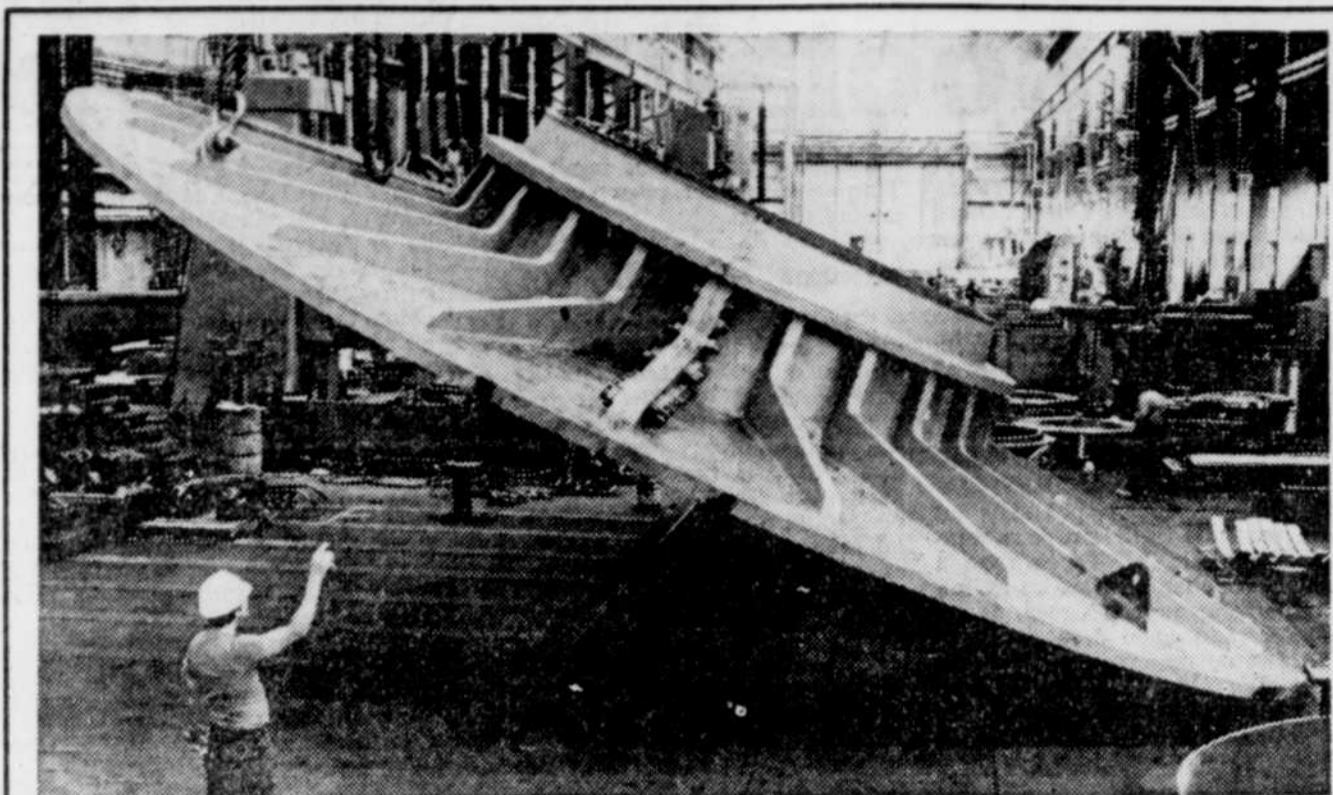
"Présentement, pour cinq jours passés en mer, nous pêchons les trois premiers pour couvrir nos dépenses d'exploitation. Face à l'incurie du gouvernement provincial, nous envisageons de demander au fédéral de reprendre la juridiction complète de la pêche."

Selon M. Gilles Champoux, travailleur du centre local de services communautaires (CLSC) Val-Rosiers (Rivière-au-Renard), à qui les pêcheurs ont demandé une aide technique, les hauturiers "veulent le remboursement des primes d'assurance comme cela se faisait auparavant."

"Leur démarche s'inscrit dans un contexte plus global de réorganisation du domaine des pêches. Les pêcheurs veulent en arriver à une association avec un secrétariat permanent."

Selon M. Champoux, il ne faut pas douter du sérieux des hauturiers qui ont signé la pétition. "C'était un premier geste. Nous avons rejoint près de la moitié des capitaines pêcheurs en haute mer, ce qui est difficile en saison de pêche."

Une demande d'incorporation de regroupement se fera cette semaine. Selon M. Champoux, la réunion pour la création officielle de regroupement s'effectuera vers le mois de janvier.



Broyeur de minéral

Marine Industrie Ltée vient de compléter la livraison à la compagnie Iron Ore de Sept-Îles de quatre flasques de tambours broyeurs autogènes de type Aerofall Mills. Chacun de ces flasques pèse environ 105 tonnes et a un diamètre de 35 pieds. MIL fabrique en effet à sa division navale et industrielle des broyeurs de minerais qui sont parmi les plus gros au monde.

Cancun

Un sommet sous-tendu par une situation de crise

par Jan KRISTIANSEN

CANCUN, sud-est du Mexique (AFP) — Les dirigeants de 22 pays parmi les plus riches et les plus pauvres du monde se réunissent jeudi et vendredi à Cancun, au Mexique, pour tenter de relancer le dialogue Nord-Sud et surmonter la crise économique mondiale, qui menace la paix et la sécurité de tous.

Le but immédiat de cette première réunion au sommet Nord-Sud est de donner une impulsion politique à ce dialogue et de remettre en marche un processus de négociations entre

pays industrialisés occidentaux et pays en développement bloqué depuis plusieurs années.

Les participants — représentant huit pays industrialisés et 14 en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine soit 2,8 milliards d'habitants, les deux tiers de l'humanité — n'auront que quelques heures pour examiner les problèmes et les divergences sur des questions fondamentales.

Pour la deuxième fois en moins de trois semaines, le président américain Ronald Reagan, dont le pays de par sa puissance éco-

nomique détient une des clés de la relance du dialogue Nord-Sud, présentera "sa" recette pour résoudre la crise.

Idees américaines

Comme M. Reagan l'avait préconisé devant l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et la Banque Mondiale, tous les pays doivent remettre de l'ordre dans leurs propres économies, les nations industrialisées en luttant contre l'inflation et celles en développement en apprenant à moins compter sur l'aide extérieure et plus sur leurs propres efforts, l'in-

vestissement privé et les mécanismes du marché.

M. Reagan, qui présentera à Cancun un "programme d'action" en cinq points, devra convaincre les 14 pays en développement, dont la Chine, de la justesse de ses idées.

La majorité des pays industrialisés ne partagent pas non plus toutes les idées américaines.

Pour le président français, M. François Mitterrand, le chômage est le pire fléau des pays du Nord, et l'aide au Tiers-monde, la base d'une reprise durable de la croissance économique des pays développés, le développement du Tiers-monde passant par des achats de produits du monde industrialisé.

M. Mitterrand, qui effectue actuellement une visite aux Etats-Unis avant de se rendre à Mexico et à Cancun, a déjà fait savoir au chef de l'Etat mexicain M. Jose Lopez Portillo, copromoteur du sommet avec le chancelier autrichien Bruno Kreisky, que la France demanderait la reprise des négociations globales au sein des Nations-Unies, dont les préparations ont été bloquées par les Etats-Unis.

Solutions globales

Pour les pays en développement il faut négocier des solutions globales car les problèmes de la faim dans le monde, commerce, énergie, développement et questions monétaires et financières — sont liés et concernent l'avenir de tous, riches et pauvres.

Les Américains, cependant, mettront l'accent sur le "réalisme" et le "concret"; une meilleure utilisation des institutions multilatérales telles que le FMI, la Banque Mondiale et le GATT. Ils souhaitent parler non de "négociations" globales mais d'un "dialogue" global et constructif.

Selon des hauts fonctionnaires américains, Washington ne cherche pas à imposer son modèle capitaliste. Mais force est de constater, disent-ils, que le système marxiste "ne marche pas fort".

L'URSS boude le sommet bien qu'ayant été invitée. Elle considère que la responsabilité de l'aide au développement incombe aux anciennes

puissances coloniales et aux pays capitalistes.

Cuba, qui préside actuellement le mouvement des non-alignés, n'a pas été invité malgré son désir, le président Reagan ayant fait savoir qu'il ne viendrait pas à Cancun avec M. Fidel Castro.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a présenté des points de vue proches de ceux du président français au récent sommet du Commonwealth à Melbourne (Australie), après avoir plaidé le dossier Nord-Sud au sommet des "sept grands" à Ottawa en juillet dernier.

Capital privé

Les pays européens et

le Japon, dépendant des matières premières et du pétrole du Tiers-monde, sont également favorables à la relance du dialogue Nord-Sud, même si Londres et Tokyo sympathisent avec les idées de M. Reagan quant à la participation du capital privé au développement des pays du "Sud".

M. Mitterrand semble assuré du soutien de la plupart des pays industrialisés en demandant la création d'une "filiale énergie" de la Banque Mondiale pour favoriser le développement des ressources énergétiques des pays en développement importateurs de pétrole, bien que les Etats-Unis

aient déjà rejeté cette solution.

Malgré les divergences de fond, les participants sont décidés à éviter toute "confrontation". M. Reagan, dit-on dans les milieux des délégations du "Sud", ne sera pas mis au "banc des accusés" et il a de son côté indiqué qu'il viendrait pour "écouter" et rencontrer ses homologues du Tiers-monde.

Il a souhaité que le sommet mette fin à l'approche de "bloc des riches" contre "bloc des pauvres", mais le durcissement américain pourrait avoir soudé l'unité des pays en développement du "groupe des 77" qui sont partisans de négociations globales.

Les "22" (Autriche, Canada, Etats-Unis, France, Japon, RFA, Royaume-Uni et Suède pour le Nord, Algérie, Arabie saoudite, Bangladesh, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Guyana, Inde, Mexique, Nigeria, Philippines, Tanzanie, Venezuela et Yougoslavie pour le Sud) n'auront pas d'ordre du jour précis.

Cadre informel

Pour n'engager personne et permettre des échanges de vue "francs et ouverts", les participants ont décidé en effet d'adopter un cadre informel de discussion portant sur quatre grands thèmes: 1 — la sécurité alimentaire et le développement agri-

cole, 2 — matières premières, commerce, 3 — industrialisation, énergie, 4 — questions monétaires et financières. Dans le même ordre d'idées il n'y aura pas de communiqué final.

Ce premier sommet Nord-Sud, dans le cadre ensoleillé de cette station balnéaire sur la côte mexicaine des Caraïbes, n'apportera donc pas des remèdes immédiats aux maux de l'économie mondiale, mais la grande majorité des participants espèrent qu'il jettera les bases d'une meilleure entente entre Nord et Sud, ouvrant la voie vers une reprise de l'interaction fondée sur l'intérêt mutuel et l'interdépendance entre nations.

VOS ASSURANCES

Les questions importantes à se demander

Votre maison et vos biens sont-ils assurés de la bonne façon? Il n'est pas facile de répondre à cette question pour la plupart d'entre nous. Par contre, nous pouvons facilement obtenir une réponse satisfaisante en nous adressant à notre courtier ou à notre agent. Voici quelques questions pratiques à leur poser.



Michel Giasson
(collaboration spéciale)

Biens assurés

En gros, nous voulons savoir quels sont les biens qui sont assurés et pour quels montants de protection. Plus spécifiquement, nous aimerions savoir:

- Quels biens sont assurés?
- Quels biens sont exclus?
- Quels sont les montants de protection pour chacune des catégories de biens? (Exemple: Combien pour la maison? Combien pour les meubles?)
- Quelles sont les franchises? ("Deductibles")
- Quelles sont les limitations qui peuvent venir restreindre les montants qui seraient payés en cas de perte? (Par exemple, les indemnités sont ordinairement limitées à \$1,000 par sinistre pour l'ensemble des bijoux et des fourrures.)
- Mes biens sont-ils protégés pour leur valeur dépréciée ou pour leur coût de remplacement?
- Comment obtenir de la protection pour les biens qui sont exclus ou sujets à des limites lorsqu'il est important pour nous de les protéger? Quel sera le prix supplémentaire pour cette protection?

Risques couverts

Ici, nous voulons savoir dans quelles sortes de circonstances l'assureur payera nos pertes. Plus spécifiquement:

- Quels sont les risques couverts? (Par exemple: feu, vol, furtivité.)
- Quels sont les risques spécifiquement exclus?
- Quelle est ma protection si je laisse ma maison pour aller en vacances pendant deux semaines?
- Suis-je assuré seulement contre certains risques spécifiques ou contre tous les risques?

La plupart des polices protègent contre une série de risques spécifiques. En gros, si le sinistre est causé par un risque qui n'est pas indiqué dans la police, la protection ne s'applique pas. C'est à l'assuré ou à son représentant de montrer que son risque est couvert en cas de réclamation.

Par ailleurs, certaines polices offrent une protection dite tous risques. Ceci veut dire qu'à moins que le risque en question soit spécifiquement exclu par une clause de la police, la protection s'applique. C'est donc l'assureur qui doit montrer que le risque est bien exclu. Evidemment, ce genre de protection est plus dispendieux.

Prenons un exemple: les dommages causés à la maison par la fumée s'échappant d'un foyer ne sont pas ordinairement inclus dans une police à risques spécifiés. Par contre, dans une police tous risques, ces dommages seraient ordinairement payés car l'assureur n'a pas exclu ce risque d'une façon précise.

Ceci nous amène à une dernière question dans cette catégorie: — Comment obtenir de la protection contre les risques qui sont exclus lorsqu'il est important pour nous d'être protégés? Quel sera le prix supplémentaire pour cette protection?

Réclamations

- A qui dois-je m'adresser en cas de réclamation?
- Quelle est alors la procédure à suivre?
- Toutes ces questions peuvent nous accorder la sécurité qu'en cas de sinistres nos biens seront protégés d'une façon convenable.
- La semaine prochaine, nous parlerons d'assurance collective.

M. Michel Giasson est professeur à la faculté des sciences administratives de l'université Laval. Il fut le premier titulaire de la chaire en assurances de cette faculté.

ENTREPOT à louer

9,180 pi. car. incluant 1,200 pi. car. en espace à bureaux
635 boul. Pierre-Bertrand Vanier 681-7211

De Bruxelles... en Afrique Avec Sabena... en tout confort Une question de choix

Rares sont ceux qui connaissent l'Afrique aussi bien que Sabena! Voilà ce que pensent plusieurs voyageurs et il est vrai que Sabena vole vers l'Afrique depuis déjà 1925. Donc, bien avant que la plupart des autres lignes aériennes ne volent vers d'autres destinations.

Depuis nous avons développé — et raffiné — notre service africain. Pour votre

dans, au moins, 20 villes africaines. Un peu plus que toute autre compagnie aérienne. Et pour ajouter à votre confort, toutes nos envolées se font à bord de nos spacieux DC-10.

Vers DAKAR, KINSHASA, NAIROBI, KIGALI, JOHANNESBURG, ABIDJAN, LIBREVILLE, BRAZZAVILLE, CONAKRY, MONROVIA, KANO, LAGOS, DOUALA, BUJUMBURA, ENTEBRE, ALGER, LE CAIRE, CASABLANCA, TUNIS et TANGER.

Transit "Bruxelles"

De l'aéroport moderne et compact de Bruxelles, tous les transits sont facilités.

Vous n'avez ni à vous presser ni à vous frayer un chemin à travers des foules trop denses.

bénéfice. Nous pouvons maintenant vous transporter

Pour de plus amples renseignements, voyez votre agent de voyage ou communiquez avec les divers bureaux de la Sabena.

SABENA
belgian world airlines

Les élections municipales dans nos régions



Candidats du RCM

En plus de M. Rodrigue Godbout (au milieu), candidat à la mairie, le Rassemblement des citoyens de Montmagny (RCM) aura comme candidats MM. Jacques Carrier, professeur à la polyvalente Casault, Hermann Bléney, conseiller sortant, René Proulx, agriculteur et commerçant du chemin du Côteau, Claude Audet, conseiller sortant au siège 1, et Jean-Paul Robin, président du Festival de l'oisie, qui n'apparaît pas sur cette photo.

Montmagny

Pour la première fois en 15 ans, il y aura élection à la mairie de Montmagny. Réélu sans opposition depuis 1966, le Dr Cajetan Gauthier aura comme adversaire un ex-conseiller, M. Rodrigue Godbout, candidat du Rassemblement des citoyens.

Le recours au scrutin sera également nécessaire à tous les postes de conseillers que cinq autres représentants du RCM contesteront, en

plus d'un indépendant, M. Georges Fradette.

Au siège 1, l'ex-conseiller Claude Audet (RCM) aura comme adversaire M. Gilles Corriveau, greffier judiciaire; au siège 2, M. René Proulx (RCM) sera en lutte avec M. Armand Labrecque pour remplacer M. François Gosselin; au siège 3, M. Jean-Paul Robin (RCM) s'opposera au conseiller France Nicole; au siège 4, le conseiller Gabrielle-R. Denault aura M. Georges Fradette comme adversaire; au siège 5, la lutte se fera entre Jacques Carrier (RCM) et Jean Lavallée; au siège 6, le conseiller Hermann Bléney (RCM) au-

ra M. Marcellin Guillemette comme opposant.

Ville de L'Islet

Le maire André Journault a été réélu pour un deuxième mandat à l'administration de Ville de L'Islet sans opposition. Le conseiller Ludovic Fortin a été réélu, de même que M. J.-B. Laurent Caron, pour un quatrième mandat. MM. Louis-Philippe Lemieux, Michel Forgues et Gérard Cloutier ont été élus conseillers. Il n'y aura élection qu'au siège 1 entre MM. Ghislain Bérubé et Maurice Julien, conseiller sortant.

Cabano

Hospitalisé d'urgence à Québec mercredi dernier, l'ex-maire Guy Michaud n'a pas sollicité un nouveau mandat à Cabano, laissant la mairie vacante, ce se disputent deux nouveaux candidats, soit le président du Comité des citoyens, M. Raymond Husson, un professeur d'ébénisterie, et Mme Paulette Griffin Bourgois, l'unique conseiller de l'équipe sortante à se représenter.

Commission municipale du Québec a rendu public son rapport d'enquête sur l'administration municipale de Cabano, qui blâmait le conseil municipal pour ne pas avoir observé les procédures municipales et budgétaires au cours des années de 1974 à 1979, mais n'y trouvant pas matière à des recours criminels. On soulignait par contre la bonne tâche accomplie par l'ancien conseil dans la gestion des infrastructures municipales de plus de \$8 millions nécessitées par l'implantation de la cartonnerie de Cabano, tout en incitant par ailleurs les citoyens de Cabano à examiner les possibilités de recours en inhabilité

contre les anciens conseillers Ronaldo Lebel et Bruno Pelletier, qui ont laissé leurs sièges vacants.

Outre l'élection à la mairie, et le siège 4 que M. Yves Bossé a occupé sans opposition, il y aura recours au scrutin au siège 1 entre Jules-Henri D'Auteuil et Adrien Fraser; au siège 2 entre Raymond Mongrain et Raymond Méthivier; au siège 3 entre Ghislain Thériault, Gorman Lord et Jean-Marc Beaulieu; au siège 5 entre Daniel Ouellet et Valier Daigle, et au siège 6 entre Jean-Pierre Boucher et Maurice Blanchet.

Bernières et Saint-Etienne

Surprise sur la Rive-Sud, à l'ouest de la Chaudière. Elections dans deux municipalités: à Bernières et à Saint-Etienne. Tel que prévu, cependant, le maire de Saint-Rédempteur, Emile Dubois, et son équipe, sont élus sans opposition.

Par ailleurs, à Saint-Etienne, il y aura élection à trois postes de conseillers. Jean-Rock Pelletier, Maurice Pouliot et Claude Rousseau se disputent le siège no 1, précédemment occupé par Laurent Plante. A la place de Ben Routhier, au siège no 2, trois candidats sont sur les rangs: Jean Roy, Bernard Pelletier et Gilles Girard, le président de la Ligue des propriétaires. Au siège no 5, on remarque aussi deux nouveaux candidats: Alain Gagnon et Ginette Jacques.

A Saint-Rédempteur, tout s'est déroulé comme on prévoyait. Quatre conseillers sont réélus. Il s'agit de Normand Bellefeuille, Louis-René Pelletier, Jacques Turcotte et Carol Siros. Deux nouveaux venus, Philippe Poulin et Claude Boiteau complètent le conseil.

Lévis

LEVIS — Aucune surprise n'attendait, hier après-midi, les quelque 150 ou 200 contribuables rassemblés dans la salle de l'hôtel de ville de Lévis pour connaître les résultats des mises en candidature.

Les jeux étaient en effet tous connus d'avance: Vincent-F. Chagnon, le vingt-deuxième maire depuis la fondation de cette ville en 1861, a un opposant dans la personne de l'ingénieur-conseil et conseiller municipal sortant, Jean-Marc Pellerin, et les six postes de conseillers feront aussi l'objet d'un scrutin.

Seize candidats, au total. Ce qui ne s'était vu à Lévis depuis très longtemps. C'est dû, en partie, au début de formation d'un parti politique sur la scène municipale, qui a renoncé, faute de temps, à présenter des candidats et à participer à la campagne, mais qui a quand même suscité un intérêt nouveau.

C'est la première fois, depuis son élection, en 1966, que le maire Chagnon a un adversaire. En sollicitant un cinquième mandat, il offre sa dis-

Côte-Nord

Sept-Îles

Les dés sont jetés. Dans la métropole de la Côte-Nord, aux prises avec une sévère récession économique, les sept candidats au siège de maire ont fait de la relance industrielle, d'une restructuration du commissariat industriel et d'une gestion plus serrée des fonds publics les grands thèmes de leur profession de foi publique.

La lutte sera donc serrée entre le maire sortant, M. Jean-Marc Dion, Mme Claudette Villeneuve qui siègeait aussi au sein du conseil municipal et les cinq autres candidats. A savoir, l'avocat Charles-Henri Desrosiers et les hommes d'affaires Georges Scanlan, Jean Bolduc, Ghislain Fournier, Jean-Paul Légaré qui, lui aussi, siègeait au sein du conseil municipal.

Aux sièges de conseillers à pourvoir, au nombre de huit cette année,

se feront la lutte: Roland Beaudin et Larry Dorion, Flora Duguay-Bouchard et Robert Heppert, Joseph Bezeau et Jacques Dignard, Franck Marcoux et Jean-Claude Roy, conseiller sortant, Claire Dubois, Claude Saint-Pierre et Aylmer Whitton, conseiller sortant, Lorenzo Labrecque et Ghislain Mousse, Gérard Desrosiers, Lucien Turgeon et Gaby Gauthier, conseiller sortant, Adrienne Ferland-Tremblay et Claude Normand.

Baie-Comeau

Aucune surprise dans la ville la plus prospère de la Côte-Nord. M. Henry Leonard, maire depuis 1967,

Les informations sur les mises en candidature aux élections municipales ont été recueillies, hier, par les journalistes Vincent Cliche, Gérald Ouellet, Marc Lestage, Jean Didier Fessou, Michel Corbeil, Jean-Claude Paquet, Réal Laberge, Denis Gauthier, Gilles Pépin, Paul-Henri Drouin, Anne-Marie Voisard, Fortunat Marcoux et Isabelle Jinchereau.

s'est fait réélire sans opposition. Cette situation consolide la volonté de ses concitoyens qui s'opposent au projet du député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lessard, de vouloir fusionner les villes de Baie-Comeau et Hauteville.

Quatre conseillers sortants ont été réélus sans opposition: Pierre-Paul Ouellet, Guy Richard, Sylva L. Lord, J.-Paul Montigny. Quant aux conseillers sortants Jean-Claude Ouellet et Aurèle Paradis, ils devront affronter respectivement Jean Godbout et Napoléon Roussel.

Havre-Saint-Pierre

Depuis bientôt 10 ans, les Cayens rêvent d'avoir leur aéroport. Ottawa a débloqué \$3.5 millions pour ce faire et publier d'ici novembre les appels d'offre à cet effet. Malheureusement le gouvernement provincial refuse de céder les terrains sur lesquels il devait être construit. Le maire sortant, M. Réjean Cyr, réélu sans opposition, pourra désormais se consacrer entièrement à ce dossier.

Ont également été réélus sans opposition, les conseillers Gérard Cormier, Jean Méthot et Cyril Lebrun.

Gaspésie

Des cinq villes gaspésiennes tenant des assemblées de mise en candidature en vue d'élections municipales, seule Cap-Chat s'abstiendra de tenir un scrutin. Matane, Sainte-Anne-des-Monts et Murdochville organiseront des élections tant pour la fonction de maire que pour celle de conseiller. Carleton invitera ses citoyens à se présenter aux urnes pour désigner trois conseillers.

Matane

La plus grande ville du territoire avec ses quelque 13,000 âmes, Matane verra 16 personnes briguer les suffrages. La campagne risque d'être cependant sans trop de relief. L'aspirant à la mairie, M. Fernand Dugas, se présente contre le titulaire depuis 18 ans à ce poste, M. Roger Dion. Les deux hommes ont adopté un ton poli et "gentlemen" un envers l'autre. Aucun ne se présente avec une équipe.

Se font face: siège un, le conseiller sortant Noël Blouin et M. Réjean Dubé; siège trois, le conseiller sortant

M. Noël Plourde et MM. Rénéal Canuel et Marc L'Arrivée; siège quatre, le conseiller sortant Victor Bernier et MM. Lucien Fallu et Jacques Levasseur; au siège cinq, MM. Jean-Paul Barre, Gabriel Claveau, Rénéal D'Auteuil et Denis Dubé. Sont réélus sans opposition, MM. Camille Nazair (2) et Donald Lévêque (6).

Sainte-Anne-des-Monts

La campagne risque d'être plus ardente à Sainte-Anne-des-Monts. Pourtant, l'opposition ne s'est montrée qu'au dernier moment contre M. Charles-Eugène Marin qui sollicite un second mandat à la mairie. Ce n'est qu'hier, que Camille Michaud a confirmé sa présence sur les rangs pour le poste de maire. Hier également, M. Joseph-Marie Lévêque, candidat défilé de l'Union nationale aux dernières élections provinciales, a fait connaître ses vues face à la mairie. Il semble que la lutte sera plus "virile" entre les 15 aspirants aux postes de maire ou de conseillers.

Aux postes de conseillers, les aspirants sont: MM. Georges-Aimé Fournier (sortant) et Jean-Louis Pelletier; MM. Louis-Philippe Chénard (sortant) et Denis Tremblay; MM. Hubert Lepage et Jacques Lavoie; Mme Marie-Paule Turcotte (sortante) et M. Benoît Lévêque; M. Régis Vallée (sortant) et Mme Céline Côté; et MM. Alcide Chrétien et Egide A. Trépanier.

Murdochville

Murdochville est astreinte à la loi municipale sur les villes minières: elle n'est pas divisée en quartier. Les conseillers élus sont ceux qui reçoivent le plus de vote... La dernière élection a vu l'arrivée en bloc de syndiqués à la tête de la municipalité de 4,200 âmes. Le maire Bertrand Saint-Pierre se représente avec son "équipe de principe" ("Nous ne sommes pas liés sous la forme d'un parti"). Un retraité, M. Audibert Babin, lui fait face. Sans équipe, a-t-il indiqué.

Se feront la lutte: MM. Nestor Arseneau (sortant) et Marcel Berthelot; Mme Francine Roy-Cotton (sortante) et Daniel Bujold; M. Roberge Gauthier (sortant) et M. Mario Doiron; MM. Réal Pelletier (sortant) et Gilles Lévêque.

Carleton

La plus petite ville de la Gaspésie (quelque 2,700 personnes) ne tiendra pas de scrutin pour désigner son maire. M. André Landry a été réélu sans opposition à cette fonction. MM. Auguste Bujold, Germain Deslauriers et Gérard Boudrea l'ont imité.

Des élections auront lieu pour départager: Mme Pauline Carboneau-McBrearty et M. Jean-Guy Cyr; MM. Alexis Bernard et Bertrand Johnson; MM. Denis Henry et Raoul D. Leblanc (conseiller sortant).

Beauce

Saint-Prosper

Le maire sortant Camille Poulin, marchand, affronte Claude Poulin, industriel, dans une lutte qui promet d'être enlevante à la suite des événements qui ont amené la démolition de la maison de Mme Pauline Bouffard en août dernier, sur un ordre du conseil municipal.

Les conseillers sortants Raymond Talbot, Fernand Poulin, Normand Pruneau et Nelson Paré ont été réélus sans opposition, alors que Mme Lorraine Bernier fait la lutte à René Provencher et Loyola Laflamme affronte Onil Larochele.

Lac-Etchemin

Le maire sortant Me Pierre Pou-

liot affronte Paul-Henri Picard, gent d'assurances, et les conseillers sortants René Bégin, Yves Gourde et Hervé Gilbert ont été réélus sans opposition.

Toutefois, Mme Odette Giguère et Lorenzo St-Hilaire font la lutte aux conseillers sortants Hertel Plante et Eddy Lecours, puis Raymond Jacques affronte Emmanuel Pouliot.

Beauceville

A la mairie, il y aura lutte entre le conseiller sortant Jean-Baptiste Fortin, entrepreneur-plâtrier, et J.-Raymond Mathieu, registraire adjoint au bureau d'enregistrement de Beauce par suite du retrait du maire sortant Jean-Guy Bolduc.

Les conseillers sortants Georges-Henri Roy, Marcel Veilleux et Normand Poulin ont été réélus sans opposition, tout comme les nouveaux conseillers Jules Mathieu, Jean-Denis Rancourt et Magella Busque.

Les annonces classées, un supermarché de bonnes affaires!
LE SOLEIL
647-3311

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
873, 3e Av., Limoilou, Québec

CENTRES-DIEU
Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.
PLACE LAURIER: 651-2059
PLACE FLEUR DE LYS 523-9822
PLACE QUEBEC: 525-4015
GALERIES CHAGNON: 837-5484
CARREFOUR ST-GEORGES: 228-7545

CABINE EN FIBRE DE VERRE
pour Jeep CJ5 1976 et plus récents

Fibre de verre 1/2". Verre de sécurité. Fenêtres coulissantes en aluminium.
Fabriquée par:
AUREL MAROIS Inc.
324, rue St-Ignace, Montmagny, Québec, G5V 1S7
Tél.: 248-0835

Spécial les lundis et mardis midi

Crêpe aux huîtres ou 8 huîtres sur écailles

4,25 \$

incluant un verre de vin blanc

LEF JACRE DE STE-FOY
651-4055
... à des prix qui vous permettent de manger encore au restaurant.

Profitez de notre fonds de pension dès aujourd'hui.
Une maison, le meilleur des investissements!
LE DOMAINE DES SOEURS INC.
4614, Promenade des Soeurs
Cap-Rouge G0A 1K0 — 653-5123

Attention! Débosseleurs A VENDRE OU A LOUER
Un concessionnaire de la région désire vendre ou louer son département de carrosserie. Occasion unique de vous partir en affaires. Clientèle établie.
TELEPHONE: 658-9547
(le soir seulement, après 18h)

LOTTO
Gros lot de **250 000 \$**
Tirage: 340

925469	250 000 \$
25469	2500 \$
5469	250 \$
469	50 \$
69	10 \$

Gros lots de **25 000 \$**

574689
781306
168908

Numéros non décomposables
Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

78557	1490	575
3 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$	1490XXX	575XXX
78557X	X1490X	X575XX
X78557	X1490	XXX575

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

une fête de famille
20 km du Braconnier
24 octobre
LA TUQUE

On y sera... y serez-vous?

La course à pied, un sport, une victoire, une fête

loto-québec

On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

Selon les CLSC, Le Québec ne dépense pas trop sur la santé

par Roger BELLEFEUILLE

Les dépenses publiques en matière de santé sont loin d'être la principale cause des difficultés budgétaires actuelles du gouvernement québécois. En outre, bien que le budget de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) ait connu une hausse "spectaculaire" de 1976 à 1980, cela ne veut pas dire pour autant que les consommateurs de soins aient abusé du système.

C'est ce que tend à démontrer un document de réflexion de la Fédération des centres locaux de services communautaires intitulé: "La crise budgétaire dans les services de santé: à la recherche des vrais problèmes". Cette étude, dont LE SOLEIL a obtenu un exemplaire, se voulait au départ une réaction à l'hypothèse de l'application d'un ticket modérateur pour freiner la croissance des coûts dans le secteur de la santé.

Cette idée, mise en veilleuse pour le moment par le gouvernement Lévesque, est d'ailleurs rejetée par la fédération. Celle-ci, à l'aide d'analyses se fondant en bonne part sur les statistiques annuelles de la RAMQ et sur d'autres études sur la question, en vient à la conclusion que le ticket modérateur serait une solution "inappropriée" dont l'effet serait purement "symbolique".

Le tableau ci-contre, illustre entre autres réalités, que les dépenses pu-

- Produit intérieur brut (PIB)	48.4 (1)
- Inflation	41.3 (1)
- Ensemble des dépenses gouvernementales (Québec)	63.3 (1)
- Déficit 1979-80 sur 1975-76	53.5 (1)
- Dépenses publiques de santé au Québec:	
a) RAMQ	52.7 (2)
b) MAS	79.6 (2)
c) CSST	43.9 (2)
(3)	87.4 (2) (3)

1) Discours sur le budget, 1979-80 et 1980-81;
2) RAMQ, Statistiques annuelles 1979;
3) ne comprend que les dépenses de santé assumées par la CSST telles que définies par la RAMQ dans ses "Statistiques 1979".

bliques de santé ont connu une hausse de 52.7 pour 100 au cours d'une période de cinq ans. Cette augmentation est cependant inférieure à l'ensemble des dépenses gouvernementales et légèrement supérieure à celle du produit intérieur brut (PIB), principal indicateur de la richesse collective.

Des nuances

Des nuances s'imposent toutefois. Le document signale que toutes les dépenses de santé n'émergent pas directement au budget du gouvernement. Il en est ainsi par exemple du régime de santé et de sécurité au travail et de l'assurance-maladie qui s'autofinancent.

Pour l'année 1979-1980, les dépenses de santé assumées directement

par le ministère des Affaires sociales ont été de l'ordre de \$2.6 milliards. Elles englobent le financement des soins hospitaliers et les budgets d'autres établissements, comme les départements de santé communautaires et les CLSC. La hausse de ces dépenses au cours de la même période de cinq ans (43.9 pour 100) est à peine supérieure à celle de l'inflation (41.3 pour 100) et nettement inférieure à celle des dépenses gouvernementales (63.3 pour 100).

En outre, la hausse des coûts du réseau des Affaires sociales (43.9 pour 100) est aussi sensiblement inférieure à celle du PIB (48.4 pour 100).

Ce qui fait dire aux auteurs du rapport que le Québec a col-

lectivement les moyens de se payer le réseau de services de santé publics actuels, bien que des améliorations importantes peuvent toujours être apportées.

D'autres voies

L'étude préconise pour sa part divers moyens qui pourraient avoir comme conséquence de freiner la croissance des coûts sans pour autant compromettre les principes d'universalité et d'accessibilité du système de santé. Outre la création d'un secteur témoin d'une médecine salariée pour faire contrepois au réseau privé, le document propose, entre autres:

- un réexamen des priorités gouvernementales et un bémol sur les déclarations "intempestives", comme des engagements de \$100 millions pour la recherche pétrolière, "dont la pertinence est aussitôt mise en doute";

- les compressions exercées dans certains secteurs ne doivent pas servir à concéder de trop généreuses augmentations aux professionnels de la santé rémunérés à l'acte; les syndicats de médecins demanderaient des hausses de tarifs de 60 pour 100 dans le cadre de leurs présentes négociations avec le ministère des Affaires sociales;

- le contingentement des effectifs médicaux dans les régions où il y a saturation;

- un meilleur contrôle des examens radiologiques et de laboratoire;

- l'amélioration de la délégation des actes dentaires et une meilleure utilisation du personnel technique, notamment les hygiénistes dentaires;

- le bris du monopole "abusif" des optométristes sur leurs ordonnances et leur opposition à toute publicité sur le prix des prothèses;

- la mise en oeuvre d'une vé-

ritable politique du troisième âge axée principalement sur la valorisation du maintien à domicile, afin de diminuer le recours aux ressources institutionnelles coûteuses;

- un contrôle plus serré de la publicité sur certains produits jugés nocifs, comme le tabac et l'alcool, soit par voie de réglementation, soit par l'imposition d'une surtaxe spéciale sur cette publicité;

- la création d'un office de contre-publicité et d'action préventive.

Médecins-salariés au CLSC seulement

par Roger BELLEFEUILLE

Le document de réflexion de la Fédération des CLSC du Québec est d'avis que la mise en place d'un "secteur témoin" étatique de la santé est préférable à la généralisation du salariat médical.

Un contrôle accru de la pratique médicale privée constituerait, selon l'étude, une entreprise de taille. Ce serait se heurter de front à la liberté de la pratique professionnelle "d'un des groupes socio-économiques les plus puissants de notre société".

Une autre voie est donc proposée: la création d'un secteur parallèle ou complémentaire qui ferait contrepois au secteur de la médecine rémunérée à l'acte et qui pourrait permettre, pour une fois, le recours à certains indicateurs de comparaison.

Encore faut-il qu'une infrastructure de services existe. Un réseau complet de CLSC pourrait devenir cette base de distribution. Déjà, note le rapport, 85 pour 100 des médecins oeuvrant dans les CLSC sont payés à salaire. Pour l'année 1977-1978, l'ensemble des dépenses de santé de première ligne (soins non spécialisés et non institutionnels) ne représentaient que six pour cent pour les CLSC comparé à 35.4 pour 100 pour les cliniques externes et les urgences des hôpitaux et 43.9 pour 100 pour la pratique médicale privée.

Redistribuer les ressources

Toutefois, précise le rapport, au rythme actuel d'implantation de nouveaux CLSC, il faudra encore une

douzaine d'années pour que ces établissements occupent 15 pour 100 des services de santé de première ligne. Ce rythme pourrait être accéléré. En récupérant par exemple des budgets de l'ordre de \$40 millions affectés à des programmes administrés par d'autres établissements mais qui relèvent du mandat des CLSC. Cet argent, souligne le rapport, pourrait permettre d'engager plus de médecins à salaire, de rapatrier une partie des services de première ligne (auxiliaires familiales, par exemple), bref de compléter la mise en place du réseau de CLSC sur l'ensemble du territoire.

Une telle approche permettrait, toujours selon le document, de poursuivre au moins deux grands objectifs: favoriser l'émergence d'un secteur témoin basé sur le salariat médical et l'appartenance d'équipes de disciplines diverses.

A ce dernier égard, l'étude préconise le transfert aux CLSC, sur une base volontaire, des programmes d'éducation et de prévention, et du personnel d'enseignants et de professionnels de l'éducation mis en disponibilité.

En outre, ces infrastructures pourraient permettre, sur le plan local, d'appuyer et de renforcer des campagnes nationales de prévention et d'éducation portant par exemple sur l'hygiène dentaire, le tabac, l'alcoolisme et l'alimentation.

Le document tient rigueur au gouvernement de ne privilégier, dans un contexte de compressions budgétaires, que des mesures à court terme.

Les omnipraticiens prescrivent beaucoup

par Roger BELLEFEUILLE

Les cabinets de médecins devaient être interdits aux démarcheurs des compagnies de produits pharmaceutiques. C'est plutôt un organisme indépendant qui devrait être chargé de centraliser l'information sur les médicaments, de l'analyser et de la diffuser auprès du corps médical.

C'est une autre proposition du document de réflexion de la Fédération des CLSC du Québec qui porte sur les différents facteurs d'augmentation des coûts dans le système de santé.

Le document rappelle que le médecin omnipraticien en particulier joue un rôle de premier plan au niveau de la prescription de médicaments. Les données de la Régie de l'assurance-maladie pour l'année 1978 indiquent en effet que 73.2 des produits pharmaceutiques remboursés

par l'organisme ont été prescrits par des médecins généralistes.

L'an passé, les coûts du programme de gratuité des médicaments pour les assistés sociaux et les personnes âgées ont été de \$134.4 millions. Si l'on ajoute le coût des médicaments distribués gratuitement dans le milieu institutionnel et le salaire des pharmaciens d'établissements de santé, la note serait, cette année de quelque \$200 millions.

Comme le souligne l'étude, les compagnies pharmaceutiques ont bien compris l'importance du rôle de l'omnipraticien à cet égard et c'est donc vers lui qu'elles orientent le gros de leurs efforts de mise en marché.

Le représentant ou le démarcheur serait peu enclin à aborder l'aspect coût d'un médicament avec le praticien.

Une agence centrale d'information ne serait pas en conflit d'intérêt, estime l'étude. Son rôle ne

serait pas de mousser la vente d'un produit en particulier. Cette agence pourrait aussi avoir pour objectif d'encourager la prescription de médicaments sous leurs noms génériques et non commerciaux, ce qui favorise une substitution vers des produits ayant la même formule chimique, mais moins onéreux.

La mise en place de ce mécanisme, soutient le rapport, devrait se faire de façon soit coercitive, soit d'une manière incitative. Coercitive, en interdisant tout bonnement l'accès des démarcheurs aux cabinets médicaux. Incitative, en encourageant les médecins à se fier d'abord au système centralisé d'information par voie de persuasion.

L'acte professionnel du pharmacien

Le pharmacien doit être plus qu'un vendeur de pilules ou un intermédiaire servile entre le médecin et

le consommateur. Il est un professionnel de la pharmacologie. Les ententes concernant sa participation au régime d'assurance-maladie (programmes de gratuité des médicaments) lui reconnaissent d'ailleurs ce statut. Elles lui permettent de faire intervenir, contre rémunération, sa discrétion professionnelle.

Pourtant, en 1979, sur un total de 15.9 millions d'ordonnances, la régie n'a remboursé que 582 demandes de paiement pour refus d'exécuter ou de renouveler une ordonnance.

Au cours de la même année, la régie n'a remboursé que 700 "opinions pharmaceutiques". Les deux principaux motifs étaient la mise en garde contre les interactions médicamenteuses et les infidélités au traitement prescrit.

Ces deux actes professionnels, note le rapport, devraient permettre aux pharmaciens de "s'affirmer comme spécialiste du médicament".

LES "8"

(Suite de la première page)

d'autre alternative que de transporter leur lutte à Westminster.

Le gouvernement du Québec affiche toujours de son côté la résolution adoptée par l'Assemblée nationale réclamant que le fédéral renonce à sa démarche unilatérale et que les négociations reprennent sans délai "dans le respect et des principes et des conventions qui doivent régir les modifications du régime fédéral".

C'est sur cette base que les premiers ministres tenteront aujourd'hui de définir le format et le contenu de la prochaine rencontre constitutionnelle avec M. Trudeau, a indiqué le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

M. Peter Lougheed est celui qui use du ton le plus ferme à l'endroit d'Ottawa. C'est à M. Trudeau de faire le compromis, tranche-t-il toujours en réponse aux questions des journalistes.

Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, a indiqué que M. Bill Bennett doit faire parvenir dès ce soir un communiqué à M. Trudeau sur la position qu'auraient adoptée les provinces. Il est peu probable que la conférence des premiers ministres provinciaux se poursuive demain comme ceux-ci l'invoyaient la semaine dernière pour justifier leur em-

pêchement de se rendre à l'invitation de leur homologue fédéral, M. Pierre Trudeau.

Le balancier

Trois premiers ministres, MM. Alton Blakeney (Saskatchewan), John Buchanan (N.-E.) qui se sont joints sur le tard à la coalition et M. Bill Bennett se dressent avec moins de fermeté devant la démarche fédérale.

M. Bennett a indiqué hier qu'il voyait deux façons pour les onze de se sortir de ce cul-de-sac: le décret d'un moratoire pour s'occuper en priorité de la question économique ou que M. Trudeau fasse aux provinces des offres plus acceptables et qu'on passe au plus tôt à autre chose. M. Bennett est président du caucus des premiers ministres provinciaux et il évite les affrontements ouverts avec M. Trudeau pour qui il est un interlocuteur de choix auprès des provinces.

Ces trois premiers ministres seront aujourd'hui l'objet d'une cour particulière des deux premiers ministres provinciaux alliés de M. Trudeau, MM. Bill Davis (Ontario) et Richard Hatfield (N.-B.). MM. Davis et Hatfield ne se sont pas présentés devant les journalistes hier soir.

"Nous allons voir ce que les deux chevaux de Troie qui sont ici auront à dire et ensuite nous ajusterons nos décisions", a indiqué au SOLEIL un proche collaborateur du premier ministre Lévesque, quant à une par-

ticipation du Québec à un sommet constitutionnel.

Le leader du gouvernement, M. Claude Charron, disait pour sa part que le Québec se devait d'être présent, ne serait-ce que pour aller voir, expliquait-il en substance.

M. Davis a affirmé plus tôt la semaine dernière qu'il n'allait pas à la rencontre de Montréal en tant qu'émissaire de M. Trudeau. Le message qu'il allait livrer aujourd'hui était néanmoins le principal point d'in-

terrogation dans les discussions entre les délégués des provinces hier soir, au dîner comme à la réception officielle qui a suivi.

Le front commun

Le front commun interprovincial qui a articulé la lutte au projet Trudeau depuis un an subira son plus sérieux test de résistance aujourd'hui. Les huit doivent tenir des rencontres parallèles à la conférence des dix premiers ministres.

Le ministre Claude Morin té-

moignait d'une certaine réserve dans ses propos au cours d'une entrevue.

"Il est possible que les deux alliés de M. Trudeau s'en tiennent à leur position et il est possible que le front commun soit maintenu. Je l'espère bien", ajoutait-il prudemment.

Un autre collaborateur de M. Lévesque certifiait pour sa part après une brève discussion avec le premier ministre que les choses se déroulaient normalement à leurs yeux et qu'il ne fallait pas voir de "crise" dans le front

commun.

La délégation du Québec répète depuis plusieurs jours que M. Trudeau ne cherche par la tenue d'une telle réunion de la dernière chance, dans les derniers jours d'octobre, qu'une caution politique pour aller de l'avant et qu'on se refusait à lui fournir une table de négociations "pour la frime".

Les premiers ministres du groupe des huit tenteront de l'acculer au mur aujourd'hui par les conditions qu'ils poseront.

ÉLUS

(Suite de la première page)

plus populaires et de redécouper la carte électorale en districts.

Ces dispositions et l'invitation récente du ministre des Affaires municipales, M. Jacques Lévesque, pour que les citoyens s'engagent davantage sur la scène locale à apparemment porté des fruits dans plusieurs villes.

Des équipes

Ainsi, deux équipes se livrent la lutte à Sainte-Foy, deux équipes également à Loretteville, un nombre sans précédent de citoyens, soit sept personnes, convoitent la mairie de Sept-Îles, le maire de Lévis fait face à un opposant, et les maires de Montmagny et Matane, réélus sans difficultés depuis des années, voient aujourd'hui leur siège contesté.

Par contre le maire sortant de Baie-Comeau, M. Henry Leonard, qui s'oppose à toute idée de fusion de sa ville avec la municipalité voisine de Hauterive, a reçu un autre mandat sans opposition.

À Saint-Anselme, sur la Rive-Sud de Québec, et à Manseau, dans Lotbinière, aucun citoyen n'a manifesté d'intérêt à devenir maire.

Le maire de Cabano, M. Guy Michaud, propulsé à l'avant-scène de l'actualité il y a une dizaine d'années en réclamant une cartonnerie pour sa région, s'est retiré hier. M. Michaud est hospitalisé à Québec depuis quelques jours.

Longévité

Un cas de longévité au pouvoir local: le maire sortant de Newport, en Gaspésie, M. Maurice Beaudin, en place depuis 26 ans, sollicite un douzième mandat mais doit faire face à un adversaire cette année.

À La Marthe, petite localité de 410 citoyens et situé un peu à l'est de

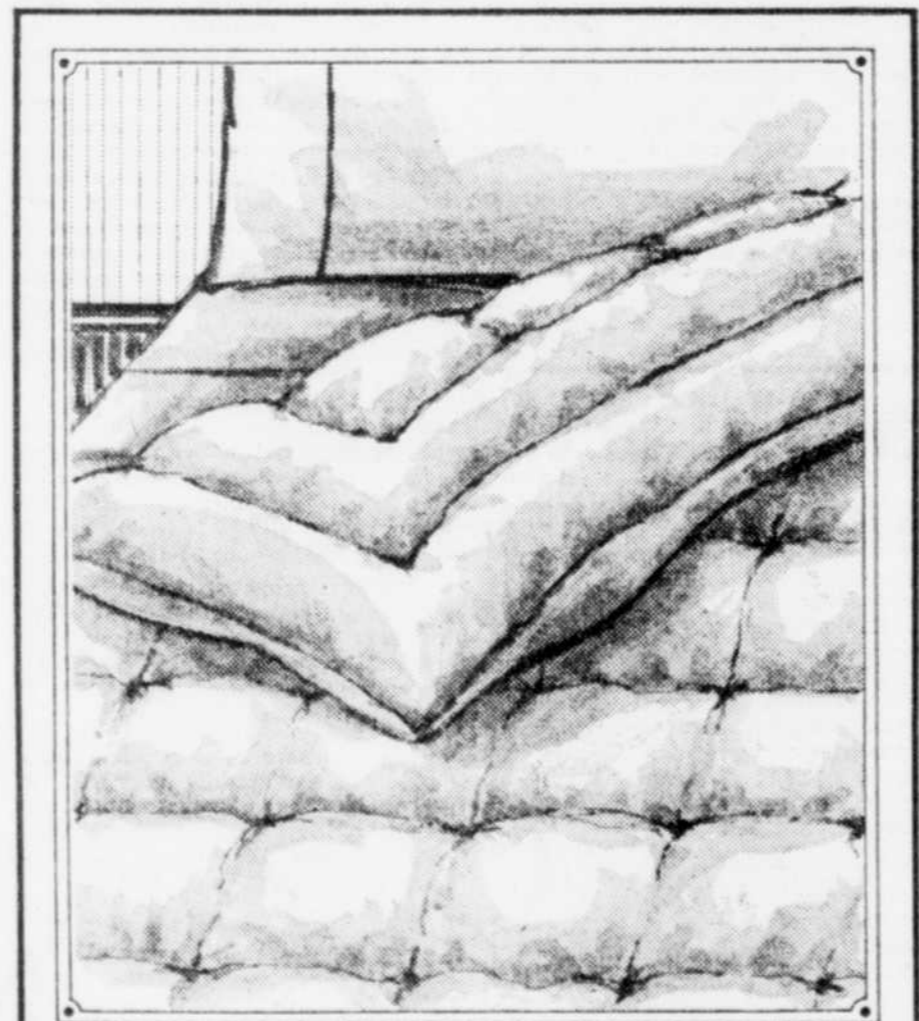
Sainte-Anne-des-Monts, connaîtra une fièvre électorale puisque dix citoyens se disputent quatre sièges, dont la mairie.

Pour pouvoir voter aux élections municipales du 1er novembre il faut, essentiellement, avoir 18 ans, avoir la citoyenneté canadienne, être inscrit sur la liste électorale et être domicilié dans la municipalité où se tient le vote depuis au moins un an.

N.B. — Les journalistes suivants ont recueilli, hier, le plus possible d'informations disponibles sur ces mises en candidature: Vincent Cléme, Gérard Ouellet, Marc Lestage, Michel Corbeil, Jean Didier Fessou, Jean-Claude Paquet, Réal Laberge, Gilles Pépin, Denis Gauthier, Paul-Henri Drouin, Anne-Marie Voisard, Fortunat Marcoux et Isabelle Jinchereau.

LA QUOTIDIENNE
1-7-9
Tirage de samedi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limiteé. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206



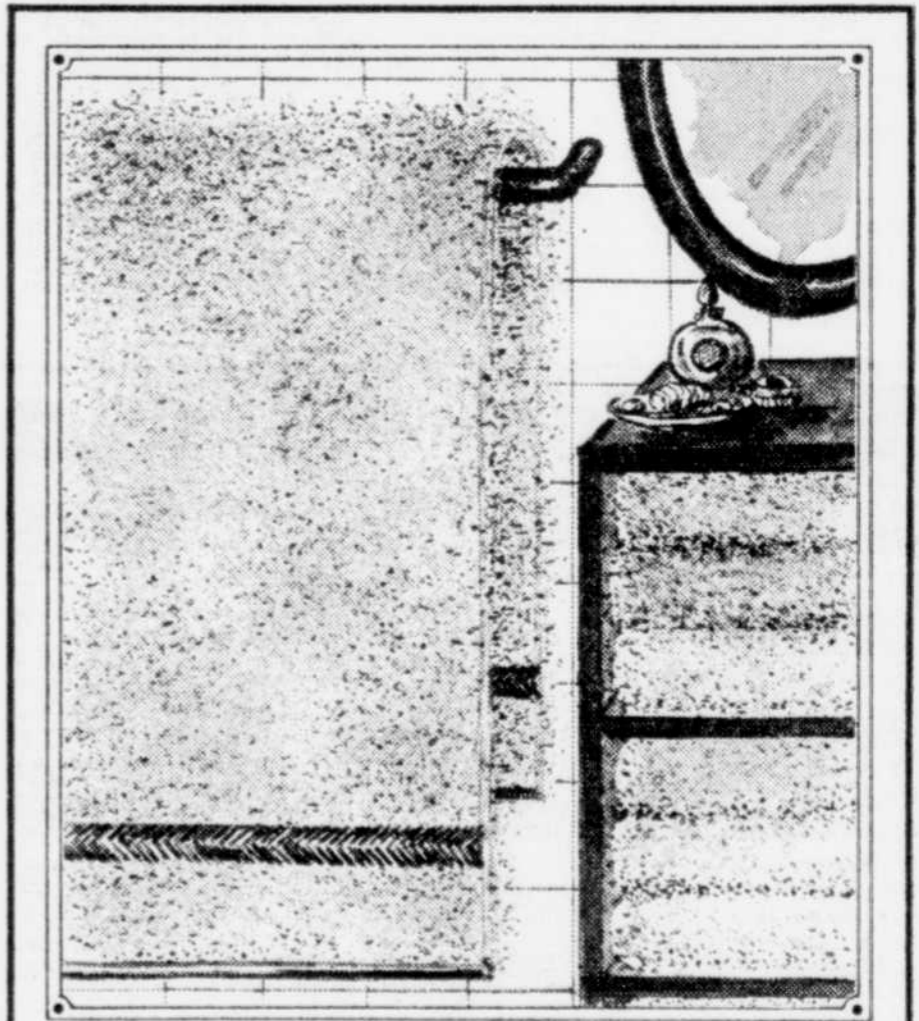
la douillette réversible

chaude et légère, la douillette réversible avec enveloppe 50% polyester et 50% coton bourré 100% polyester, lavable à la machine, couleurs unies: brun, marine, os, rouge, or, bordeaux.

- simple \$55
- double \$60
- grand \$75
- très grand \$95
- couvre-oreiller \$50

jupon de lit également disponible.

la maison
simons
place ste-foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale



serviettes fini velours

serviette de bain rég \$13. spécial 8.99

serviettes de ratine fini velours, à la fois décoratives et absorbantes, marine, jonquille, sable, rouge cardinal.

	rég.	spécial
bain	\$13.	8.99
main	\$8.99	6.49
débarbouillette	\$4.	2.49

la maison
simons
place ste-foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale



Andras Papandreou, futur premier ministre de la Grèce.

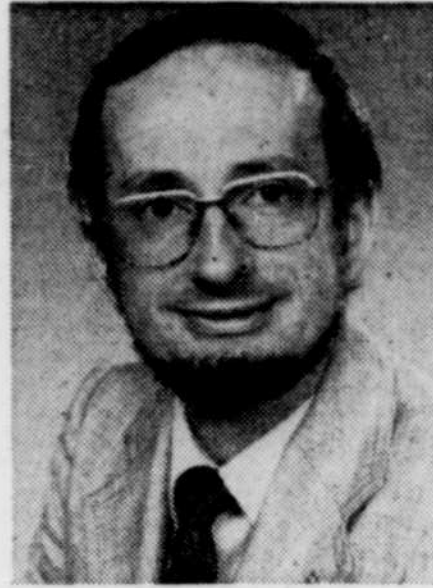
AUJOURD'HUI

Virage à gauche en Grèce

page D-1

Nouveau défi pour Bérubé

page A-5



Yves Bérubé aura son mot à dire dans les négociations avec les employés de l'Etat.

La "filiale tchèque" réclame \$100,000 de plus aux Nordiques

page B-2

La presse écrite de Chicoutimi s'attend à une longue grève

page A-3

LE SOLEIL
contente son monde...
647-3333

LE SOLEIL

ste-foy TOYOTA
STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

85e année, no 247
56 pages 4 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 19 OCTOBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Si seulement il y avait un toit!



Les dizaines de milliers d'amateurs de baseball qui ont vainement attendu hier le début du 5e match entre les Expos et les Dodgers regrettaient l'absence d'un toit sur le Stade olympique. L'un d'eux portant parapluie et un masque de René Lévesque s'est promené dans les allées faisant semblant de quêter pour la construction du fameux toit qui se fait attendre depuis des années.

détails, page B-1 et B-2

Dans l'Est du Québec 216 maires élus sans opposition

par Gilles OUELLET
Deux cent seize maires de villes et municipalités de la région de Québec et de l'Est de la province ont été élus ou réélus sans opposition, hier,

jour des mises en candidature en vue du scrutin municipal du 1er novembre.

Des élections à la mairie se tiendront par contre dans au moins 101

municipalités de nos régions, dont Sainte-Foy, Loretteville, Lévis, Beauceville, Montmagny, Cabano, Matane, Sainte-Anne-des-Monts, et Sept-Îles. En plus, des sièges de conseillers seront à pourvoir dans des dizaines de municipalités.

À Québec même, les élections municipales sont prévues pour le 15 novembre; les mises en candidature dans ce cas ne prendront fin que dans les prochains jours.

Il s'agit d'une très grosse année pour les élections municipales, selon les 13 journalistes du SOLEIL qui ont effectué le relevé des candidatures, hier.

Les élections municipales de cet automne constituent une première à plusieurs endroits en ce sens que les municipalités doivent se conformer aux nouvelles directives de la loi 105 sur la démocratie municipale.

Cette réglementation a notamment pour effet de hausser le salaire des élus dans de nombreux cas, de favoriser la formation de partis politiques municipaux dans les villes

Voir A-2, ÉLUS

NOS RÉGIONS

Nos lecteurs trouveront les résultats des élections municipales dans la région de Québec et dans l'Est de la province en pages A-7, A-8 et A-9.

Aucun candidat à Saint-Anselme

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-ANSELME — Aucune personne n'a jugé bon, hier, de poser sa candidature au poste de maire et de trois conseillers à la municipalité du village de Saint-Anselme de Dorchester.

Face à une telle situation, dès aujourd'hui, le secrétaire de cette municipalité, M. Roland Royer, communiquera avec les autorités du ministère des Affaires municipales pour connaître leur intention face à cette inertie des gens du village de Saint-Anselme.

Joint par téléphone à sa résidence de Saint-Anselme, le maire sortant, M. Guy Fradette, a déclaré au SOLEIL "qu'il avait annoncé son intention de ne pas poser de nouveau sa candidature et ne peut comprendre le manque d'intérêt de la population à la cause municipale, espérant toutefois qu'il y aura un réveil suite à ce qui s'est produit hier".

Les conseillers sortants étaient

MM. Robert Genesse et Robert Lévesque. Un autre poste était vacant.

La municipalité du village de Saint-Anselme a une population de 1,781 habitants.

Les "8" posent leurs conditions

par J.-J. SAMSON
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Les premiers ministres des huit provinces qui s'opposent au projet Trudeau de rapatriement de la constitution posent aujourd'hui à Montréal une série de conditions qu'elles jugent essentielles pour une reprise valable des pourparlers entre Ottawa et les provinces.

Ces prérequis portent sur le caractère unilatéral du geste que le premier ministre Trudeau veut toujours faire et sur les altérations aux pouvoirs des provinces que contient la charte des droits que M. Trudeau tient à encaisser dans la constitution.

Il n'est pas exclu que le gouvernement du Québec refuse de participer à un prochain sommet constitutionnel comme l'ont laissé entendre des ministres du gouvernement Lévesque au cours des derniers jours, si M. Trudeau fait la sourde oreille. M. Lévesque tentera cependant au cours de la conférence d'aujourd'hui, d'assortir l'accord des huit à la tenue d'une telle rencontre au sommet de conditions suffisamment précises pour forcer M. Trudeau à mettre sur la table un compromis substantiel, avant une rencontre solennelle avec les dix premiers ministres provinciaux. Les premiers ministres des provinces sont arrivés hier à Montréal, à l'exception de M. John Buchanan, de la Nouvelle-Écosse, attendu pour ce matin. M. Angus MacLean de l'Île-du-Prince-Édouard ne participera pas à la conférence. Cinq d'entre eux s'étaient d'ailleurs rendus au Stade olympique hier après-midi et c'est durant l'attente de la partie des Expos qu'a eu lieu pour eux le premier caucus informel préparatoire aux travaux d'aujourd'hui.

La démission
La démission de M. Kania a été une surprise totale non seulement pour les observateurs étrangers et les milieux politiques polonais mais aussi pour l'ancien premier secrétaire lui-même.

En effet, selon une source officielle proche du comité central, M. Kania a été "pris au dépourvu" et "atterré" par les résultats du vote secret qui lui a été défavorable.

Persuadé que le comité central refuserait sa démission comme cela avait été le cas au mois de juin, lors d'une autre réunion, confiant de l'écrasante majorité dont il avait disposé à son élection au dernier Congrès, il avait sollicité un vote de confiance, vote qu'il a perdu par 104 voix contre 79.

La ligne dure
Deux tendances se dessinaient dans les commentaires des premiers ministres du groupe des 8. MM. Brian Peckford (Terre-Neuve), Peter Lougheed (Alberta), Sterling Lyon (Manitoba) et René Lévesque tiennent un discours très catégorique, quoique M. Lévesque se soit abstenu de tout commentaire public hier soir. Ils for-

ment la ligne dure de la coalition interprovinciale.

Selon eux, M. Trudeau n'a fait aucun compromis même si la décision de la Cour suprême a confirmé qu'il violait par son projet de rapatriement les conventions constitutionnelles. La balle est dans son camp maintenant.

M. Peckford a ajouté pour sa part hier que si M. Trudeau poursuivait dans ses intentions, les premiers ministres opposés au projet n'auraient

Voir A-2, LES "8"

autres détails page A-13

En Pologne, Jaruzelski a hérité d'une faible marge de manoeuvre

sommaire

- Annonces classées D-3 à D-14
- Arts et spectacles B-9 à B-11
- Bandes dessinées B-8
- Bridge D-13
- Décès D-15
- Economie-finance D-2
- Editorial A-4
- Feuilleton B-10
- Horoscope D-13
- Information régionale A-7 à A-9
- Monde B-12, D-1 à D-15
- Mot mystère D-3
- Mots croisés D-4
- Où aller à Québec B-11
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-4
- Pierre Champagne A-12
- Sport B-1 à B-7
- Télévision B-10

météo

Nuageux avec pluie ou neige. Demain: nuageux dans la région de Québec, ensoleillé plus à l'est.

détails, page D-3

(D'après AP, AFP, UPI et NYTNS) — Doté de pouvoirs sans précédent dans l'histoire de la Pologne d'après-guerre, le général Wojciech Jaruzelski a prévenu hier les représentants de "Solidarité" qu'il ne recherchait pas la confrontation mais qu'il n'allait pas battre en retraite" devant les événements.

Appelé, après une houleuse session de trois jours du plénum du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), à remplacer tout de go le premier secrétaire Stanislas Kania, jusqu'alors son chef, le général Jaruzelski, déjà premier ministre, ministre de la Défense et commandant en chef de toutes les armées polonaises, s'est dit "en service commandé" et a annoncé, pour les prochains jours, la tenue d'un autre plénum où d'autres changements dans la direction du gouvernement seront effectués. Les catholiques laïques qui ont des positions socialistes seront alors invités à se joindre au gouvernement.

L'arrivée au pouvoir suprême de M. Jaruzelski survient dans un moment politique corsé alors que le comité central du parti, par voie de résolution, "oblige le gouvernement et les députés communistes à demander à la Diète (le Parlement) de suspendre temporairement le droit de grève".

La même résolution invite "les autorités suprêmes de la Pologne populaire à faire usage de leurs droits constitutionnels pour défendre les in-



Le général JARUZELSKI UPI

térêts les plus vitaux de la nation et de l'Etat, au cas où la nécessité extrême s'en ferait sentir".

Pour qui sait lire entre les lignes, c'est une autorisation politique à recourir à la proclamation de "l'état de guerre" si les besoins s'en faisaient sentir.

La résolution accuse d'autre part pour la première fois la direction de "Solidarité", prise globalement, d'a-

voir "unilatéralement rompu le contrat social (les accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie)" et de prétendre "dicter sa volonté à la Diète, au gouvernement et aux organisations et institutions sociales".

Le comité central requiert aussi "tous les militants du parti, le personnel dirigeant des institutions d'Etat, tous les membres du parti qui sont membres de "Solidarité" de déterminer leur position politique".

La démission

La démission de M. Kania a été une surprise totale non seulement pour les observateurs étrangers et les milieux politiques polonais mais aussi pour l'ancien premier secrétaire lui-même.

En effet, selon une source officielle proche du comité central, M. Kania a été "pris au dépourvu" et "atterré" par les résultats du vote secret qui lui a été défavorable.

Persuadé que le comité central refuserait sa démission comme cela avait été le cas au mois de juin, lors d'une autre réunion, confiant de l'écrasante majorité dont il avait disposé à son élection au dernier Congrès, il avait sollicité un vote de confiance, vote qu'il a perdu par 104 voix contre 79.



LES GAGNANTS MARK TEN

Samedi soir au Colisée de Québec, l'attaque des Nordiques s'est finalement mise en marche pour inscrire une brillante victoire sur les Maple Leafs de Toronto.

Toronto 4
Québec 6

Le Brésilien Nelson Piquet s'est vu octroyer le championnat des pilotes de Formule 1 en terminant cinquième au Grand Prix de Las Vegas.

Les Argonautes de Toronto ont remporté leur deuxième victoire de la saison aux dépens des Alouettes de Montréal qui ont trouvé le moyen de se faire inscrire un majeur à sept secondes de la fin.

Toronto 20
Montréal 14

